6ème ANNEE — PRINCE-ALBERT, SASK., JEUDI 23 MARS 1916 — No. 2

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest.

ABONNEMENTS:
Un an (Canada).......$1.00
Un an (Etranger) fr7 50 $1.50

ANNONCES
La ligne (1ère insertion) $0.12
Insertions subséquentes 0.08
Mariage, Décès, Naissance - - - - .25

LE PATRIOTE DE L'OUEST

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

Le seul journal français de la Saskatchewan

REDACTION: 405, 13ème RUE
ADMINISTRATION 1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask.
Téléphone 2964

A.-F. AUCLAIR, O.M.I., *Rédacteur en Chef.* — PUBLIÉ PAR LA CIE LA BONNE PRESSE LTÉE. — J.-P. DAOUST, *Administrateur*

La question d'éducation

Ce qui se passe actuellement dans l'Ontario et au Manitoba au sujet de l'enseignement des langues dans nos écoles, ce que pensent et ce qu'expriment sur ce sujet, dans des discours et dans les journaux, quelques-uns de nos concitoyens imbus de préjugés, nous font craindre pour la Confédération dont nous voulons de tout cœur la paix et le progrès.

En voyant comment on traite les Canadiens français dans toutes les autres Provinces du Dominion, nous pensons tout naturellement aux Canadiens de langue anglaise de la Province de Québec et nous nous demandons comment ils y sont traités.

* * *

La population de cette Province est presque entièrement française, presque entièrement catholique. Dans sa générosité, cette Province a été d'abord la première de toutes les Provinces à accorder des écoles séparées à la minorité. Puis nulle part ailleurs, on ne peut trouver une loi scolaire plus juste, mieux dirigée, mieux équilibrée, plus soucieuse des droits et des désirs légitimes de la minorité. On y a toujours compris que pour le bien d'un pays, il faut l'harmonie entre les races qui l'habitent, il faut un patriotisme éclairé qui ne s'inspire que de justice et de fraternité, qui sache respecter les droits et les libertés de tous.

Avec une parfaite intelligence de l'état politique et religieux de la Province, on a établi une organisation scolaire qui manifeste un égal respect pour les droits généraux de l'enseignement national et pour la liberté éducationnelle des divers groupes ethniques.

L'enseignement du peuple a été avec raison soustrait aux influences immédiates et variables des divers partis politiques. En tête de toute l'organisation scolaire, se trouve le Conseil de l'Instruction publique dont le rôle est de faire les règlements des écoles, de choisir les professeurs, d'approuver les livres, de partager les octrois du Gouvernement, etc.

Ce Conseil est composé de catholiques et de protestants. Il est divisé en deux comités: l'un est formé de membres catholiques, l'autre de membres protestants. Chaque comité a ses sessions distinctes, nomme son président et son secrétaire. Tout ce qui concerne les écoles catholiques romaines est de la juridiction exclusive du comité catholique; de même tout ce qui concerne particulièrement l'instruction publique des protestants est de la juridiction exclusive du comité protestant.

Il n'y a qu'à lire cette loi des écoles pour constater avec quel soin jaloux [illegible] s'est efforcé de donner aux diverses dénominations [illegible] et nationales de la Province les garanties qu'elles [illegible] avoir pour la conservation de leurs droits et de [illegible].

Un [illegible] anglais qu'on ne soupçonnera pas de tendresse à [illegible] nationalité, M. Castell Hopkins, disait de ce système d'[illegible]: "Ce système est remarquable comme ayant été créé dans une [illegible] dominée par une race et une religion et cependant [illegible] avec une équité parfaite envers la minorité".

[illegible] protestant, M. J. W. Shaw, écrivait, "Les catholiques de Québec, en matière d'instruction publique, nous traitent avec une [illegible] à laquelle je me plais à rendre hommage. Nous [illegible] nos taxes; nous avons une part généreuse aux allocations de la Législature, nous formons nous-mêmes nos instituteurs et nous faisons [illegible] règlements que nous voulons pour nos écoles."

* * *

[illegible] largeur d'esprit qui a présidé à la confection de la loi des écoles actuellement en vigueur a toujours dirigé les hommes publics de la Province de Québec. C'est ce qu'exprimait, il y a plusieurs années, le *Globe* de Toronto en ces termes: "Ceux qui doutent que la population de la Province de Québec est exempte d'intolérance religieuse devraient étudier la manière dont la minorité protestante est traitée en ce qui concerne l'éducation. Les deux cent mille protestants de la Province ont neuf cent seize écoles élémentaires soutenues par le gouvernement et sous le contrôle du Comité protestant de l'Instruction publique."

"En outre, il y a une subvention annuelle aux "High Schools", aux écoles modèles, aux académies et aux collèges protestants. Il y a huit inspecteurs protestants nommés par le Comité et payés par le Gouvernement. De fait les protestants de la Province reçoivent beaucoup plus que leur part des deniers affectés à l'Instruction publique, si l'on prend leur nombre comme point de comparaison."

Et déjà en 1862, le *Leader*, de Toronto, écrivait: "Si tous les peuples étaient si peu entachés de bigoterie que le sont les Canadiens français, l'énorme quantité de fanatisme religieux qui existe dans le monde serait considérablement diminué. Cet état ne prend pas sa source dans l'indifférence religieuse; car il n'y a guère de nation plus portée à la véritable dévotion que ne l'est le Canadien français."

Cette largeur d'esprit, il l'avait aussi remarquée, durant son séjour au Canada, le plus distingué des Gouverneurs que l'Angleterre nous ait envoyés; aussi dans un banquet qu'on lui avait offert à Londres, Lord Dufferin disait: "Au Canada, la race française a appris à la perfection la REGLE D'OR de la modération et elle arrive aux résultats les plus excellents par la pratique des concessions nécessaires. Je tiens à affirmer le plus fortement possible l'habilité et l'intelligence extraordinaires dont a toujours fait preuve la partie française des sujets de Sa Majesté la Reine.... On peut dire que le commencement de tous les privilèges constitutionnels dont la colonie jouit à cette heure, c'est à elle, c'est à cette partie française que l'Angleterre le doit."

Le Marquis de Lorne partageait absolument les vues de Lord Dufferin et souvent il les a publiquement exprimées. En arrivant à Québec, il n'a pas voulu rompre avec la chaine des traditions. Recevant l'adresse de bienvenue du Maire, il saisit cette occasion pour faire avec tact l'éloge de la langue française: "J'exprime mes sentiments, dit-il, dans ce beau langage qui, dans tant de pays et durant tant de siècles, fut regardé comme le type de l'expression concise, nette, et le plus habile interprète de l'esprit et de la pensée humaine."

* * *

C'est cette langue, la langue de Corneille et de Racine, de Bossuet et de Molière, la langue de la diplomatie et de la noblesse dans tous les pays de l'Europe, c'est cette langue que nous voulons faire apprendre à nos enfants. Nous la regardons comme la part la plus précieuse, après notre religion, de notre héritage national. C'était celle des héros de notre histoire, celle de Jacques Cartier, de Champlain, de Maisonneuve, de la Salle, de la Verandrye. Les découvreurs, les explorateurs, les missionnaires l'ont fait entendre, dès le dix-septième siècle, dans les contrées les plus reculées du continent, depuis les rivages du Labrador jusqu'aux Montagnes Rocheuses, des glaces du Pôle aux rives parfumées du Golfe du Mexique.

Nous croyons avoir le droit d'exiger qu'on permette à nos enfants de l'apprendre cette langue et nous voulons assez leur bien pour admettre qu'ils doivent aussi apprendre l'anglais. Pourquoi ne parleraient-ils pas les langues des deux plus nobles nations de l'Europe? Cela leur serait d'un immense avantage même au point de vue du développement intellectuel: car là où double est la peine, double aussi est la récompense.

Ce qui nous attriste profondément, c'est qu'il y a de nos concitoyens qui oublient le passé, qui ferment les yeux sur la délicatesse avec laquelle leurs compatriotes sont traités dans la Province de Québec et qui seraient prêts à nous regarder comme des étrangers dans ce pays. Ils nous rappellent ce député qui, en 1849, osa lancer contre nous, en plein Parlement, cette épithète *d'étrangers*.

Lafontaine, alors premier ministre, bondit sous l'outrage et s'écrie: "Quoi! les Canadiens français, des étrangers sur leur terre natale! C'est une insulte. L'hon. député qui se fait gloire d'être un canadien d'origine, le serait-il si les Canadiens-français, lors de la guerre de l'Indépendance américaine, n'avaient pas, par leur valeur et leur dévouement, conservé le Canada à l'Angleterre? Si ce n'eût été du courage des Canadiens en 1775 et 1812, le Canada ferait aujourd'hui partie de la Confédération américaine et l'hon. député ne serait pas ici pour jouer le rôle qu'il y joue."

Qu'on sache donc, qu'on n'oublie donc pas que nous avons combattu pour l'Angleterre contre le peuple jeune et prospère qui nous présentait le drapeau étoilé et nous promettait la liberté et l'indépendance.

Qu'on se rappelle donc ce que nous avons fait, qu'on regarde donc ce que nous faisons encore dans la Province de Québec et on nous traitera avec plus de justice dans les autres Provinces.

Alors nous nous unirons sans nous assimiler: nous vivrons côte à côte dans l'harmonie: nous travaillerons ensemble avec une louable émulation à développer les ressources du pays, à préserver intact le pacte de la Confédération, à préparer tout ce que l'avenir a de possible pour nous et à faire du Canada le pays le plus libre dans le sens le plus large et le plus chrétien.

Prorogation de la Législature de la Saskatchewan. --- Le travail de la Session

La prorogation de l'Assemblée Législative de la Saskatchewan a eu lieu mardi, le 14, après une longue session de huit semaines très mouvementée.

Le discours de prorogation du lieutenant gouverneur que nous reproduisons en entier ci-dessous donne un aperçu assez complet du travail accompli au cours de la session.

"Votre longue session, dit l'hon. lieutenant gouverneur Lake, est maintenant parvenue à son terme et si la somme de législation que vous avez accomplie n'est pas aussi considérable que celle de sessions antérieures, je crois cependant exprimer l'opinion générale en disant que plusieurs des mesures que vous avez discutées et adoptées seront toujours considérées comme étant de la plus haute importance pour l'avenir de la Saskatchewan.

"Dans les années à venir le trait qui restera saillant de votre programme législatif c'est le droit de suffrage accordé aux femmes. Pour cette raison, l'année 1916 fera époque dans notre histoire. Désormais hommes et femmes dans ces vastes prairies de l'Ouest, ayant des droits égaux de citoyens, travailleront d'un commun accord à obtenir en tout temps pour la population de la Saskatchewan, le modèle le plus élevé et le meilleur de gouvernement basé sur des principes démocratiques. J'ai toute confiance que les femmes de notre pays apprécient pleinement toutes les responsabilités que comporte le droit de vote, et qu'elles s'efforceront toujours par leurs voix et leurs suffrages de fortifier et améliorer non seulement nos institutions législatives, mais encore toutes les lois qui régissent notre peuple.

"La mesure que vous avez prise pour instituer un plébiciste durant l'année 1916 sur la question de l'abolition du régime des dispensaires de liqueurs, sera sans doute appréciée par tous ceux qui ont à cœur la cause de la tempérance.

"Vu le développement des affaires de la Compagnie des Elévateurs Coopératifs de la Saskatchewan, je note avec approbation que vous avez jugé nécessaire et désirable d'élargir ses pouvoirs de façon à ce qu'elle puisse obtenir une accommodation d'élévateur terminal à la tête des grands lacs. Cette accommodation lorsqu'elle sera établie, sera, j'en suis sûr, d'un grand avantage pour les milliers de cultivateurs qui sont membres ou patrons de cette institution coopérative.

"Comme le terme de la présente législature expire, d'après la loi, en 1917, votre démarche en pourvoyant dès cette session à une redistribution des divisions électorales, est louable, d'autant plus que bon nombre des comtés plus étendus de la province, s'ils n'étaient modifiés, n'auraient pas leur juste part de représentation à l'Assemblée législative. Par la création de cinq nouvelles divisions et quelques légères modifications dans les autres divisions, vous avez réussi à enlever ce qui eut été autrement un sérieux sujet de plainte pour plusieurs électeurs de la province.

(*Note de la Rédaction.*—Les nouveaux noms de comtés sur la carte seront: Cypress, Notukeu, Wynyard, Wilkie, Elrose, Ile à la Crosse, Sanford Dene, Bengough, Jack Fish Lake, Crooked River, Turtleford, Cut Knife. Les anciens noms de Pinto Creek, Gull Lake, Athabaska, North Battleford, Quill Plains, Tramping Lake, disparaissent.)

"Tant que l'ombre de la grande guerre continuera à s'étendre sur l'humanité et à menacer de destruction les principes de liberté, de justice et de démocratie, il sera du devoir de tous les citoyens de faire tout en leur possible pour amener cette terrible lutte à une heureuse issue. Votre mesure en conséquence par laquelle une taxe générale peut être prelevée par les municipalités de la province pour fins patriotiques sera certainement appréciée de tout cœur par toute la population de la Saskatchewan. Le dessein n'est pas que les fonds recueillis ainsi pour fins patriotiques, pour la Croix Rouge et autres secours tiennent lieu de contribution volontaire. En vue du besoin toujours croissant de venir en aide à ceux dont nos soldats étaient les soutiens, il est à espérer que tous ceux qui le peuvent continueront à contribuer librement aux divers fonds de secours créés et maintenus pour toutes les fins de la guerre.

"Durant la session une bonne partie de votre temps et de votre attention a été donnée à la révision et la refonte des statuts touchant l'administration locale des villes, des villages et des municipalités rurales. Vos travaux sur ce point seront appréciés par tous ceux qu'affectent ces mesures.

"Vous avez eu aussi à considérer plusieurs projets de loi très importants, et je suis assuré que votre travail à cet effet, a produit de nombreuses améliorations dans la loi qui contribueront à la bonne administration de la province.

"Au cours de la session un certain nombre d'affaires sérieuses ont été portées à votre attention touchant l'administration de deux départements du service public et certaines transactions, qui, si elles sont réelles, constituent une infraction aux privilèges de la Chambre de la part de certains de vos députés et autres. Votre prompte décision à traiter de ces choses en parfait accord avec les meilleures traditions parlementaires anglaises obtiendra, j'en suis sûr, l'approbation générale. Les mesures prises pour pousser à fond des enquêtes complètes sur plusieurs des affaires en cause est la meilleure preuve que tous, comme un seul homme, vous avez le plus vif désir de promouvoir et de maintenir en Saskatchewan, un idéal de bon gouvernement. Je suis convaincu que les enquêtes accordées seront radicales et complètes et que la vérité ou la fausseté des diverses allégations sera établie.

"Je vous remercie pour l'allocation libérale que vous avez attribuée aux divers départements du service public.

"En terminant la session et en prenant congé de vous, je souhaite que les bénédictions de la Divine Providence se répandent sur vous et sur tout le peuple de la Saskatchewan."

Potins politiques

Du fait que M. Martin, député fédéral de Régina, s'est rendu à Nassau, aux iles Bahamas, où se trouve actuellement le premier ministre Scott, diverses rumeurs circulent surtout dans les rangs de l'opposition. On a demandé à M. Calder s'il était vrai que M. Scott avait laissé avant de partir une lettre de démission pour être utilisée en cas d'urgence. M. Calder s'est contenté de rire et de répondre qu'il n'en savait rien.

Brown est arrêté

I. P. Brown, le fonctionnaire défalcataire du service provincial de la voierie a été arrêté à San Antonio, Texas, et ramené à Régina. Son témoignage devant la Commission Royale sera naturellement de grande importance. La police provinciale a fait preuve de grande habilité en parvenant à retrouver le fugitif

Les accusations de Pugsley

Il n'y a pas que les gouvernements provinciaux de l'Ouest (le Manitoba l'an dernier, la Saskatchewan et l'Alberta présentement) qui soient mis en accusation de malversation et de corruption, le gouvernement fédéral est mis en demeure à son tour. M. Pugsley à la Chambre des députés, accuse le gouvernement d'avoir gaspillé la jolie petite somme de 80 millions dans la manipulation des commandes de munitions. L'opposition réclame une enquête, mais on lui répond que ce n'est pas possible avant la fin de la guerre. Si le Canada se ruine pour l'empire, il est certain tout au moins que d'autres en profitent et que pour eux la guerre est une exploitation à millions.

L'importation de liqueurs sera interdite dans les provinces prohibitionnistes

Un projet de loi vient d'être présenté au parlement fédéral permettant aux provinces qui ont adopté la prohibition d'interdire l'importation de liqueurs dans ces provinces. Ce sera le seul moyen de rendre la prohibition vraiment efficace. Tout indique que l'Ontario et la Colombie Britannique vont adopter aussi la prohibition. Le régime dégradant de l'alcool a fait son temps.

Le cloaque moderne

VI

Chers lecteurs.

En parlant du rôle de l'Allemagne, j'ai dit que la grande méthode des savants Teutons, était de poser comme *thèses* certaines, les *hypothèses* les plus hasardées: de les *préjuger* vraies, et ensuite, d'arranger les raisonnements, les faits et les expériences, de manière à ce que l'*hypothèse préjugée thèse*, se trouve démontré, envers et contre tous. Pour cela, violer les règles du bon sens, falsifier les faits, truquer les expériences, et surtout ne tenir aucun compte de ce qui déplairait le *préjugé* scientifique, religieux, philosophique, politique ou historique qu'il s'agit d'implanter ou d'affermir dans l'opinion publique, est devenue une pratique quotidienne, dans laquelle les journaux et les politiciens Allemands sont aussi experts que leurs savants et leurs philosophes. Voyez la presse Allemande à propos de la guerre actuelle.

Avec le Protestantisme Allemand, le matérialisme Allemand, l'occultisme Allemand, la méthode allemande de raisonnement, le *préjudicialisme*, si l'on veut me permettre ce néo-logisme, a envahi tous les peuples infectés de civilisation moderne. Quand on appartient à une école, à un parti, on arrange les choses et les évènements de manière à les présenter comme toujours favorables à cette école ou à ce parti. Tant pis, s'il faut pour cela faire des accrocs à la vérité et à la bonne foi. La presse de parti nous en fournit un exemple typique depuis je ne sais combien d'années. Au Canada, la presse Orangiste et Irlandaise nous donne actuellement des échantillons quotidiens de cette façon *préjudicielle* de présenter les choses dans la question des écoles bi-lingues en Ontario et au Manitoba. Et, depuis le XVIIIe siècle, la presse anti-religieuse, Protestante et neutre à la façon Mac .. vit uniquement sur le *préjugé* anti-catholique et anti-religieux.

Ainsi, c'est le grand *préjugé* moderne, que le miracle est impossible, ou du moins, que "le temps des miracles est passé", et que Dieu, s'il l'a jamais eu, n'a plus le droit d'en faire, à notre époque de progrès matérialiste. Or, malgré ce préjugé scientiste, Dieu *se permet* de faire des miracles à notre époque: il en fait même plus qu'il n'en a fait à aucune époque depuis les temps apostoliques. Il a établi à Lourdes une fabrique permanente de miracles, bien authentiques, bien constatés, par les plus indiscutables autorités scientifiques et médicales: miracles qui feraient certainement réfléchir les masses populaires, plongées dans le Protestantisme ou l'indifférentisme religieux, s'ils étaient simplement portés de bonne foi à leur connaissance. Or, que fait la [illegible] Presse, qui dit tout? Elle ne parle pas des [illegible] de Lourdes. Elle rend compte des moindres faits et gestes de la dernière [illegible], mais elle ignore complètement les faits de Lourdes, qui devraient être rapportés au moins comme faits [illegible] et extraordinaires. Ce [illegible] montre bien que la méthode Germanique [illegible] les Allemands [illegible]

[illegible]

Ainsi, [illegible] les discours [illegible], lisez les [illegible] de certains auteurs de roman, et, si après cela, vous pouvez me dire à quelle religion ils appartiennent, j'avoue que vous êtes plus malins que moi. Pour ma part, après avoir lu les écrits de certains, j'ai été bien surpris d'apprendre qu'ils *pratiquaient* la religion catholique [illegible] un Protestant, un Mahométan, un païen, un libre-penseur quelconque aurait aussi bien pu écrire ces livres, tellement ces auteurs ont pris de soin à cacher leur foi, d'un bout à l'autre.

UN SAUVAGE

(A Suivre)

te, qu'elle fera hurler l'"Orange Sentinel", la fidèle alliée, comme l'on sait du mouvement, anti-français mené savamment par d'autres. C'est l'aile gauche fraternisant avec l'aile droite par dessus la tête des diplomates!

Autres arguments propre à convaincre ceux qui voient en chemin de fer et prennent au vol leurs renseignements: ces Canadiens-français sont groupés surtout dans les campagnes: voyons-en le détail.

Assiniboia: sur 2,446 compatriotes, 1,996 sont des campagnards: Battleford sur 2,817, il y a 2,334 habitants: Humbolt, sur 2,445 on compte 2,183 paysans: Moosejaw possède 4,669 Canadiens-français—rare fortune—et 1,256 ont eu le bon esprit de dresser leurs tentes en pleine prairie: voyez-vous les enquêteurs allant de village en village pour se renseigner sur place? Ce serait bien inutile, puisque la moindre affirmation à l'encontre des chiffres que je donne pèsera plus dans la balance et déterminera toujours une pleine adhésion. Oh! belle crédulité du bureaucrate!

Voici au surplus, Prince-Albert —pour les géographes novices, disons que ce nom de Prince-Albert désigne à la fois une ville et un comté: il s'agit ici de ce dernier: et donc Prince-Albert contient 4,897 Canadiens-français dont 3,717 sont des fervents de la charrue: il reste 1,180 qui résident dans les villes ou villages. Sur ce nombre, la ville de Prince-Albert en possède 696, Big-River, 205, Duck Lake, 220. Qu'Appelle pourrait être négligé avec ses 1,608 âmes dont 1,269 habitent les champs: de même Régina que nous devons mentionner, ne fût-ce [illegible] de Mgr Mathieu, [illegible] fournirait [illegible] intéressant [illegible]

[illegible]

GRAVELBOURG, Sask.

[illegible] jeunes gens de la [illegible] ont fait une surprise par [illegible] St. Jean-Baptiste. [illegible] Magnan [illegible] l'organisation de cette soirée [illegible] à bonne fin [illegible] scène était [illegible] Fricot Sinistre [illegible]

[illegible] programme [illegible] M. B [illegible] représentation, elle a droit à notre gratitude et à nos félicitations. Merci à Monsieur le curé, merci à notre musicienne, merci à nos courageux jeunes gens.

Voici leur programme.

Ouverture (orchestre) Airs Canadiens. Une farce, Comédie.

Le fricot sinistre, 1 acte, drame en 3 actes. 1er entr'acte, souvenir du théâtre Italien, piano.

II acte du fricot sinistre. 2me entr'acte. Beautiful Lady Waltz, orchestre.

IIme acte du Fricot Sinistre. O Canada. God Save the King.

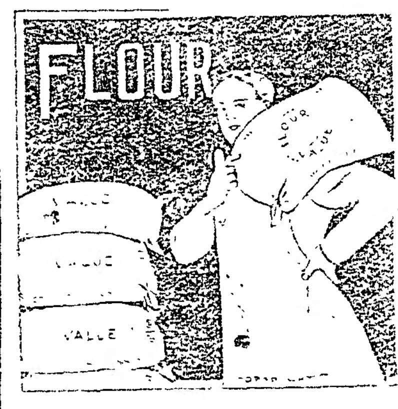
Nous sommes heureux d'annoncer que l'Association de la St. Jean-Baptiste de Gravelbourg vient d'ouvrir, dans sa magnifique salle, des cours de musique vocale et instrumentale. Les leçons ont commencé le 15 mars. Pour nous conformer à nos constitutions enregistrées au parlement de Régina, nous ne pouvons accepter que ceux qui font partie de la société. M. A. M. Dunand a été nommé professeur et directeur de la philharmonie de la St. Jean-Baptiste de Gravelbourg. Honneur à nos braves officiers qui conduisent cette société nationale, avec tant de dévouement et d'esprit d'initiative.

Nous lisons à l'article 4, clause 3, paragraphe 12 de nos constitutions: "Le Comité des classes devra engager les professeurs proposés aux différents cours et ceux-ci devront être des membres actifs de l'Association ou du moins être éligibles à le devenir. Personne autre que les membres de l'Association devront suivre ces cours".

Les Franco-Canadiens de la Saskatchewan

D'une lettre de l'Ouest au *Devoir*, nous détachons les intéressants détails suivants sur la force des groupes français en Saskatchewan:

"Si les nôtres n'ont pas un château-fort où se rallier, ils constituent tout de même dans la Saskatchewan des groupes importants: sur les dix comtés de la province, [illegible] dépassent 2,500 [illegible] trois comtés, 1,500 dans [illegible] comtés, 1,500 dans trois autres. Le plus faible de ces groupes est assez fort pour dévorer tout rond le comté et avaler le comté voisin! Pour qui connaît l'histoire de Kent, Restigouche, etc., dans le Nouveau-Brunswick: de Prescott et Russell, dans Ontario—nous omettons d'autres exemples—la démonstration devient si pressan-



LA PAGE DU DIMANCHE

Jubilé épiscopal et Consécration au Sacré-Coeur

(Suite)

La dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, Nos Très Chers Frères, dans sa conception essentielle a été pratiquée de tous temps et sanctionnée par le grand exemple aussi bien que par les hauts témoignages des Pères et savants docteurs de l'Eglise! "Le soldat, dit saint Augustin, à ouvert le côté de mon Seigneur, j'y suis entré et y demeure en sécurité". Saint Thomas, nous invite à regarder par l'ouverture de la lance ce cœur tout impreigné de sang et s'écrie, "O Cœur Sacré, saignant pour nous tous, allumez dans nos cœurs le désir d'une vie plus parfaite et d'un amour plus ardent." Puisqu'il nous est si doux, remarque saint Bernard, de demeurer dans le cœur de Jésus, ne permettons jamais que rien puisse nous en séparer." O blessure sacrée de ce Cœur adorable, dit saint Bonaventure, par vous je pénétrerai dans le plus intime sanctuaire de l'amour de mon Dieu." Enfin saint François de Sales qui puisa dans sa dévotion au Sacré-Cœur, cet amour si tendre, actif, désintéressé, qui caractérise sa vie toute entière, dit "que Dieu est bon, que son cœur est aimable, demeurons toujours dans ce saint tabernacle Que le cœur de Jésus vive et règne toujours dans nos cœurs." Cette dévotion. répandue de plus en plus dans le cours des siècles, avait pris, vers le XVIIème siècle des proportions considérables. Effrayées par son influence, qui se faisait sentir dans les destinées des nations aussi bien que des individus. les puissances de l'enfer combinèrent encore une fois leurs efforts pour supprimer cette aimable dévotion et arrêter l'élan des masses vers le Sacré-Cœur. en soufflant le vent de l'hérésie dans cette secte détestable appelée le jansénisme. Mais le divin Maître, qui souffre patiemment les outrages des hommes dans ses différentes relations avec nous. ne put supporter l'atteinte à son Cœur, ne put permettre que cette fournaise de son amour fut refroidie par un souffle diabolique. N'avait-il pas dit lui-même qu'il était venu sur la terre pour allumer ce feu. et qu'il ne voulait autre chose sinon qu'il brulât pour consumer nos âmes de son amour." *Ignem veni mittere in terram et quid volo nisi ut accendatur.*" C'est pourquoi. au cri de révolte des sectaires. il descendit encore une fois du ciel pour défendre lui-même la dévotion à son Sacré-Cœur. en recommandant cette dévotion au monde en termes catégoriques et affectueux, par l'intermédiaire d'une humble religieuse de l'Ordre de la Visitation. la Bienheureuse Marie Alacoque. dont le témoignage a été solennellement et officiellement sanctionné par l'Eglise. A cette humble religieuse, Notre-Seigneur fit voir plusieurs fois son Cœur. d'où s'échappaient des flammes de feu, comme d'un encensoir qui brûle. Il la chargea de propager dans le monde la dévotion à son Divin Cœur, promettant en retour à tous ceux qui se consacreraient à cette dévotion, la plénitude de ses grâces. "Annoncez dit Notre-Seigneur Jésus-Christ à la sainte. et faites connaitre au monde que je ne mettrai aucune limite ni aucune mesure dans mes faveurs spirituelles pour ceux qui chercheront refuge dans mon Sacré Cœur." Cette intervention divine fut cause que l'Eglise prit en main d'une manière plus directe la dévotion au Sacré-Cœur. Le pape Pie VI condamna la proposition de Jansénius émise contre la dévotion au Sacré Cœur dans son fameux synode de Pistoie. Plusieurs papes dans [illegible] déclarèrent cette dévotion comme parfaitement légitime et recommandable. Clément XIII. accorda à plusieurs [illegible] [illegible] la fête du Sacré Cœur et enfin Pie IX. de glorieuse mémoire [illegible] que cette fête serait célébrée annuellement dans [illegible] du monde catholique et que la dévotion au Sacré Cœur [illegible] serait désormais considérée comme une dévotion [illegible] dans l'Eglise.

[illegible] plus grande instruction de [illegible] Nos Très Chers Frères, de nous étendre encore un peu [illegible] sur un sujet si cher à notre cœur, et de considérer [illegible] cette dévotion au Sacré Cœur dans sa nature sublime et [illegible] salutaires.

I.—[illegible] SUBLIME DE LA DÉVOTION AU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS

La nature d'une dévotion se détermine par son objet et par son but.

(a) Quel est l'objet de la dévotion au Sacré-Cœur. ou. en d'autres termes, qu'honorons-nous dans cette dévotion ? Nous honorons. dans cette dévotion, le Cœur Sacré et adorable du Sauveur. ce cœur composé de chair et de sang. ouvert sur la croix pour nous par une lance qui bat dans la poitrine de Jésus. de Jésus souffrant sur la terre. de Jésus ressuscité. glorifié. assis à la droite de Dieu son père. Dans cette dévotion. Jésus veut nous donner un symbole vivant et mémorable de son amour infini. Tandis que le cœur physique de Jésus est l'objet visible et direct de cette dévotion. son objet invisible et ultérieur est l'amour de Jésus pour les hommes. selon ses propres paroles. "*Deliciae meae esse cum filiis hominum.* mes délices sont d'être avec les enfants des hommes." Peut-il y avoir, Nos Très Chers Frères. un objet plus grand. plus saint. plus excellent de notre dévotion que ce cœur matériel de Jésus symbolisant son amour infini pour nous. peut-il y avoir une dévotion comparable par la sublimité et la sainteté de son objet à la dévotion au Sacré Cœur de Jésus ?

(b) Non moins sublime et saint est le but de cette dévotion: qui est de rendre à Jésus amour pour amour, lui faire amende honorable pour l'indifférence, la haine, les outrages des pécheurs. attiser de plus en plus dans nos cœurs et ceux des autres l'amour et la dévotion pour la personne sacrée du Sauveur. Le but de cette dévotion est. comme il est facile de le voir. plus parfait. plus étendu. plus universel que dans toute autre dévotion. Tandis que le but de toute autre dévotion est de nous manifester l'amour de Jésus sous une forme particulière. celui de la dévotion au Sacré-Cœur est d'honorer Jésus dans la source. le centre. le foyer de tout son amour. Nous pourrions donc appeler la dévotion au Sacré-Cœur, le principale de toutes les dévotions. surpassant les autres par l'excellence, la sublimité et l'universalité de sa nature. Nous arriverons à la même conclusion. en considérant les effets salutaires de cette aimable dévotion.

II.—EFFETS DE LA DÉVOTION AU SACRÉ CŒUR DE JÉSUS

Nous nous contenterons, Nos Très Chers Frères, de vous en signaler deux principaux, qui découlent naturellement de la succinte analyse que nous avons faite sur la nature de cette dévotion. La dévotion au Sacré Cœur de Jésus est le plus puissant motif de notre espérance. et le meilleur moyen de la réaliser.

(a) Quel peut être, en effet, le plus grand motif de notre espérance en ce bas monde, sinon de mériter l'amour de Jésus, ce qui est précisément l'objet de la dévotion à son Sacré-Cœur. Et quel amour nous révèle ce cœur adorable? N'est-ce pas de ce cœur qu'a coulé notre rédemption ? n'est-ce pas le cœur qui nous témoigne le plus de fidélité. le plus de tendresse. n'est-il pas la source de toutes grâces. de toutes bénédictions, fruits de ses mérites infinis ? n'est-ce pas ce cœur qui plaide constamment pour nous, aux pieds du trône de Dieu, qui se sacrifie, qui s'anéantit, qui saigne tous les jours pour nous dans l'adorable sacrement de nos autels ? N'avons-nous pas raison, par conséquent, de considérer ce cœur qui se révèle ainsi à nous. dans sa dévotion, comme un océan d'amour et de bonté ineffable. comme le plus puissant motif de notre espérance ?

(b) La pratique de cette dévotion au divin cœur de Jésus est aussi le meilleur moyen de réaliser notre espérance. L'amour de Jésus, en effet, s'obtient par l'état de grâce ou la conversion du pécheur. Or. quoi de plus efficace pour obtenir cette conversion. pour attirer sur nous la miséricorde de Dieu que la dévotion au Sacré Cœur de Jésus ? Si une simple conversation avec Jésus suffit pour convertir la femme de Samarie. et en faire un hérault de sa bonté et de sa miséricorde, quel sera l'effet d'un contact fréquent et intime avec Jésus dans la dévotion à son Sacré Cœur ? De plus. en faisant au Cœur de Jésus, amende honorable pour les péchés des autres. pourrons-nous ne pas penser à nos propre péchés? en ressentir une contrition sincère. et viser à l'idéal d'une vie plus parfaite ?

Mais indépendamment. Nos Très Chers Frères. de ces effets si logiques et si naturels, nous avons les promesses authentiques faites par Jésus-Christ à la Bienheureuse Marguerite Marie. pour tous ceux qui l'honoreraient dans son Sacré Cœur. Ces promesse s'appliquent à la vie présente, à l'heure de la mort et à la vie glorieuse du ciel.

(a) Pour ce qui regarde la vie présente. Notre-Seigneur promet à tous ceux qui auront recours à son Sacré Cœur la grâce de conversion et la persévérance dans son amour. "Je ne puis croire. nous dit la servante de Dieu. que ceux qui se consacrent au Sacré Cœur de Jésus. tombent jamais. par le péché mortel, sous la domination de Satan". car mon divin Maître veut précisément faire de la dévotion à son cœur. le moyen de ce créer une suite nombreuse de serviteurs fidèles. de vrais amis. d'enfants affectueux et reconnaissants. Notre-Seigneur attache encore des faveurs temporelles aux élus de son cœur. Telles que: la grâce d'état. la force dans les peines, le succès dans les entreprises. le soutien et le soulagement dans les adversités.

(b) Non moins consolantes sont les promesses de Jésus-Christ. pour l'heure terrible de la mort. Dans une de ses apparitions à la sainte de Paray-le-Monial. Jésus-Christ assure à tous ceux qui recevront la sainte communion le premier vendredi de neuf mois consécutifs. la grâce suprême de la persévérance finale qui est le gage assuré du salut. Oh! qu'il doit être être doux de mourir. après une vie passée en union avec le Sacré Cœur. de celui qui doit être notre juge. et l'arbitre de nos destinées éternelles !

(c) Pour ce qui regarde la vie future. la Bienheureuse Marguerite Marie nous dit encore que le divin Maître se rappelera éternellement tout l'honneur rendu à son Sacré Cœur. qu'il nous en récompensera royalement. en inscrivant nos noms. en caractères indélébiles sur son propre cœur.

Nous ne saurions, par conséquent, Nos Très Chers Frères, trop vous recommander la dévotion au Sacré Cœur de Jésus: nous désirons que non seulement vous observiez les décisions déjà posées au sujet de cette grande et sublime dévotion, mais que vous vous efforcez. par tous les moyens en votre pouvoir, d'établir et de répandre cette dévotion dans vos paroisses, vos missions, vos familles, vos amis, et [illegible] avoir quelque influence. [illegible] de vouloir bien prier le Sacré Cœur de Jésus [illegible] qu'il nous accorde la santé, la force, [illegible] affection et [illegible] Entrez [illegible] dispositions dans la saison [illegible] un esprit de pénitence et [illegible] qui vous seront exposés par vos pasteurs [illegible] Nos Très Chers [illegible] le Sacré Cœur de Jésus, ici bas sur la terre, [illegible] chanter éternellement ses louanges au ciel.

Et sera cette lettre pastorale lue et publiée dans toutes les églises [illegible] de notre Diocèse, le dimanche qui en suivra [illegible]

Donné à Prince-Albert, le dimanche de la Septuagésime, sous notre seing, le sceau de nos armes et le contre seing de notre secrétaire.

† ALBERT, O. M. I.,
Evêque de Prince-Albert.

Par mandement de Monseigneur
E. PASCAL, O. M. I., Secrétaire.

EVANGILE

Le troisième Dimanche de Carême

S. Luc, XI.

EN ce temps-là, Jésus chassa un démon du corps d'un muet: et aussitôt qu'il eut chassé ce démon, le muet parla; et le peuple fut dans l'étonnement Néanmoins quelques-uns dirent: C'est par Béelzébut, prince des démons, qu'il chasse les démons. D'autres, pour le tenter, lui demandèrent d'opérer un prodige dans le ciel. Mais Jésus. connaissant leurs pensées, leur dit: Tout royaume divisé contre lui-même sera détruit, et toute maison divisée contre elle-même tombera. Si donc Satan est divisée contre lui-même, comment son royaume pourra-t-il subsister? Cependant vous dites que c'est par Béelzébut que je chasse les démons, par qui vos enfants les chassent-ils? C'est pour cela qu'ils seront eux-mêmes vos juges. Mais si c'est par le doigt de Dieu que je chasse les démons, il est certain que le royaume de Dieu est venu parmi vous. Lorsqu'un homme fort et bien armé garde sa maison, tout ce qu'il possède est en sûreté: mais s'il en survient un autre plus fort que lui, qui le renverse, il lui enlèvera toutes ses armes dans lesquelles il mettait sa confiance, et il partagera ses dépouilles. Celui qui n'est point avec moi est contre moi, et celui qui n'amasse point avec moi dissipe. Lorsque l'esprit immonde est sorti d'un homme, il parcourt des lieux arides, cherchant du repos, et il n'en trouve point; il dit alors: Je retournerai dans ma maison, d'où je suis sorti. Il y revient, et la trouve nettoyée et ornée. Aussitôt il va prendre avec lui sept autres esprits plus méchants que lui; ils entrent dans cette maison, ils y demeurent, et le dernier état de cet homme devient pire que le premier. Au moment où il disait ces choses, une femme, élevant la voix du milieu du peuple, lui dit: Heureuses les entrailles qui vous ont porté, et les mamelles qui vous ont allaité! Jésus reprit: Heureux plutôt ceux qui écoutent la parole de Dieu, et qui la pratiquent!

SAUVEZ L'HOSTIE

Je ne sais rien de plus touchant que ce petit fait, accompli dans un des villages envahis par l'ennemi, il est raconté par le religieux dominicain auquel un lieutenant soumit la difficulté et la solution qu'il avait donnée, à cause de l'inquiétude qu'il en gardait dans le secret de son cœur.

Des soldats... pénétèrent à V. en-T. Le Curé monte au clocher pour regarder au loin si l'on peut attendre un secours prochain: il sait que des éclaireurs français sont dans le voisinage. Pourvu qu'ils ne soient pas surpris! Il descend. A peine est-il dans l'église que les ennemis y pénètrent. se jettent sur lui au moment où il se dirigeait vers le Tabernacle. l'accusant d'avoir fait des signaux. l'entraînent au pied d'un arbre. face à son clocher, et le fusillent.

Avant de tomber. le prêtre voyant son sacristain en larmes, parmi les assistants terrorisés. lui dit: "Sauvez l'Hostie! sauvez l'Hostie!" et le visage de l'humble martyr n'exprimait qu'une angoisse: celle d'une profanation! Ne savait-il pas que. dans la paroisse voisine. les ennemis. prenant le Tabernacle pour cible. avaient pulvérisé les Saintes Espèces...

Après qu'ils eurent assassiné le Curé. ils cherchèrent dans les habitants ceux qui allaient leur servir d'otages et furent interrompus dans leur sinistre besogne par le son du clairon et le galop d'un escadron qui revenait en toute hâte pour encercler ces ennemis. En quelques minutes, ceux-ci étaient morts ou prisonniers.

Quand le calme fut rétabli dans le bourg. le sacristain vint trouver le chef de la patrouille qui s'installait dans l'église pour y passer la nuit.

"Notre Curé. avant de mourir. m'a recommandé de sauver l'Hostie... comment faire?..."

—C'est le Saint Sacrement qu'il voulait dire... J'ai fait ma communion.

—Ben oui. c'est le bon Dieu.

—Faudrait sauver l'Hostie. dit le sergent au brigadier.

—Crois-tu que le Curé n'ait pas enlevé le Bon Dieu?

—Il n'a pas eu le temps. il a été fusillé en arrivant. il a recommandé de veiller au Tabernacle.

—Faut y voir. car nous ne sommes pas en nombre suffisant pour garder le pays. Nous devons nous replier au petit jour. et alors?

—Que faire?

—Je vais demander à l'adjudant.

Il se tint un conciliabule.

"Il n'y a qu'à attendre minuit et puis on communiera."

—Oui. mais.... dit le sergent. faut être en état de grâce.

—Puisqu'on est prêt à mourir.

—La mort, c'est un fameux coup de brosse qui aide à l'astiquage. mais moi. j'oserais pas communier.

—Peut-être bien que l'adjudant.

—Si seulement il y avait un curé dans l'escadron!

—Tiens! voilà le lieutenant.

—Ça va aller tout seul, il a communié avant-hier, je l'ai vu.

Le lieutenant, tout jeune. fut mis au courant de ce qui se passait. Il rougit légèrement. regarda la porte du Tabernacle brillant à la lueur des falots que tenaient les hommes et murmura:

"Oui, je crois que je suis en état de grâce."

Avec des précautions extrêmes. un respect infini. en se servant des outils apportés par le sacristain. le lieutenant parvient à faire une pesée qui ouvrit le Tabernacle.

Minuit sonnait au clocher. Les hommes se rapprochèrent. Le ciboire. voilé d'un pavillon de satin blanc. fut pris par le lieutenant qui le découvrit.

Une blanche et fragile hostie reposait au fond du vase sacré. il s'agenouilla. Les hommes entourant l'autel. quelques lumières en leurs mains. fléchirent le genoux. et le lieutenant pensait et priait:

"O Dieu. caché. demeurant parmi nous. voilez votre Toute-Puissance pour rester soumis à nos épreuves en nous laissant le soin de vous défendre. Je vous adore. Pour vous soustraire à la profanation des Barbares. je vous offre un asile dans mon cœur. Pardonnez mon audace. Bénissez-nous tous!

Il frappa sa poitrine:

"Seigneur. je ne suis pas digne. mais dites une parole. et je serai purifié."

Il prit l'hostie consacrée et communia. puis il resta immobile. les bras croisés sur la poitrine. dans une silencieuse et profonde adoration.

Quand il se releva, les hommes qui n'avaient pas fait un mouvement, se dressèrent debout et firent lentement le salut militaire.

Y. D'ISNE.

LA GUERRE

Marche des événements

MERCREDI 15 MARS

En Allemagne.—Une dépêche d'Amsterdam nous fait savoir qu'une flotte aérienne alliée s'en est allée jeter des bombes sur les usines Krupp à Essen, à Munich, en Bavière, et à Gladback en Autriche.

Ils le sauront quand même.—Des documents sûrs et véridiques qui avaient été recueillis par des investigateurs allemands, sur les massacres des Arméniens viennent enfin de paraître après avoir été détenus jusqu'à ce temps par les censeurs allemands, ce qu'ils disent est en tout conforme à ce qui avait été raconté par la presse mondiale, c'est principalement contre les femmes et les enfants qu'ont été commises les monstruosités turques.

Rapport officiel français.—Les Français ont encore la butte du Mort-Homme en leur possession, et même plusieurs contre-attaques ont réussi à rendre les Français maitres d'une partie du terrain perdu précédemment.

Le combat a été violent entre Bethincourt et Cumières, mais la nuit a été relativement calme sur les autres points.

Les Allemands, eux, annoncent la capture de 1,000 hommes précisément à la colline du Mort-Homme dont la possession est maintenue par les Français.

Ils parlent aussi de nombreux combats aériens.

Le général Pétain dans une entrevue avec deux députés français se montre plus confiant que jamais sur le sort de Verdun, qui ne saurait longtemps être assiégé [illegible]

Il [illegible] troupes [illegible] rangs allemands [illegible]

JEUDI 16 MARS

Chez eux.—Au conseil de guerre présidé par le kaiser avant [illegible] a été discuté sérieusement la question de la guerre sous-marine et la méthode de la faire.

Pendant que les extrémistes avec Von Tirpitz pour chef désiraient pousser jusqu'au bout sans considération d'aucune sorte, leur régime de terreur, le parti modéré qui tient à conserver autant que possible une certaine bonne renommée chez les neutres, pour s'assurer leurs bonnes grâces, a enfin emporté la victoire. Comme résultat le si inhumain Von Tirpitz a quitté le ministère par suite de sa mauvaise santé due à une maladie diplomatique. Il est remplacé par son second, Von Capelle.

Troisième bataille de Verdun.—Ce que l'on considère comme le début d'une autre bataille à Verdun a eu lieu hier quand les Allemands ont essayé par Regnéville et Bethincourt une attaque en nombre sur la colline du Mort-Homme avec les forts de Bois et de Marre pour objectifs. L'armée allemande à cet endroit compte 13 divisions.

Le succès attendu n'est pas venu jusqu'ici compenser les sacrifices faits par les Allemands, d'abord, parce que le moral des troupes d'attaque n'est évidemment plus celui des premiers jours de la lutte,—ensuite par ce que les hauteurs assiégées sont d'idéales positions d'artillerie ou même des défenses naturelles incomparables.

Aussi annonce-t-on déjà que le mouvement en avant est arrêté et que le bombardement lui-même qui a existé là pour plusieurs jours perd de plus en plus de son intensité.

Tout porte donc à l'optimisme: et le manque de nerf, de persévérance dans les attaques, et la méthode française de résister promptement aux avances boches.

Sur mer.—Le plus beau transatlantique des Hollandais "Le Tubantia" vient d'être torpillé et coulé. Tout l'équipage est sauvé.

Les Russes.—Ils s'avancent sur Bagdad, après avoir repoussé les Turcs qui gardaient les passes des montagnes entre la Perse et la Mésopotamie.

VENDREDI 17 MARS

Ce qu'ils attendaient.—L'offensive de Verdun, selon qu'il est annoncé de divers côtés, avait été conçue et préparée depuis le mois de septembre dernier. Sept corps d'armée furent choisis et spécialement entrainés et équipés dans ce but. L'attaque de Verdun devait avoir lieu en avril, mais les informations qu'ils eurent des desseins des Alliés, aussi bien que la visite de Briand à Rome, ainsi que leurs difficultés internationales toujours croissantes leur firent avancer l'attaque de deux mois.

Ayant pris Verdun, ils pensaient facilement pousser en avant et faire sur le front ouest ce qu'ils achevèrent sur le front Russe.

Cinq attaques successives ont été repoussées la nuit dernière. Le sort de la hauteur de l'Homme-Mort est désormais incertain, attendu que la possession de ce plateau est réclamée des deux côtés. Il semblerait que les Allemands ont occupé les premières défenses de ce lieu fortifié.

Des contre-Zeppelin.—L'arrivée au pouvoir dans le comité d'aviation, de Lord Montague de Beaulieu va dit-on en Angleterre, marquer une nouvelle phase dans les méthodes de guerre aérienne anglaise. D'ici peu l'Angleterre visiterait l'Allemagne par des contre-Zeppelins.

Démission du général Galliéni.—Des rapports de presse avaient fait connaître la maladie du général Galliéni, ministre de guerre français. On annonce aujourd'hui sa démission qui a été acceptée par Briand. Il est remplacé par le général Roques, qui s'occupait jusqu'ici surtout d'aéronautique.

En Hollande.—La presse Hollandaise manifeste par des paroles violentes à l'adresse de Von Tirpitz l'indignation que cause au pays la perte du meilleur bateau hollandais.

SAMEDI 18 MARS

Sous Verdun.—Le rapport officiel allemand annonce que l'activité du combat était moins intense hier, pendant que le rapport français au contraire en a bien long à dire sur la lutte aux différents points du théâtre guerrier. Les Français ont bombardé avec succès les places suivantes: Moulainville, Haudemont et Les Eparges. Entre Apremont et Vigneulles, la route a été semée d'obus pour empêcher la marche en avant de troupes de renfort.

Les aviateurs français au nombre de 17 ont lancée 55 bombes de gros calibre sur la gare de Conflans en Meurthe-et-Moselle, et 14 obus sur la station de Metz. Les Français mettent à profit l'information qu'ils ont eu au sujet de l'envoi de Metz des approvisionnements allemands pour Verdun.

Le fait certain que la Garde Impériale a été enfin employée, comme à la fin des précédents grands coups, pour changer en victoire la déroute inévitable, semble indiquer que les Allemands ont fourni tout l'effort possible sous Verdun.

Prévisions de paix.—Ribot annonçant à Paris que les alliés peuvent enfin prévoir la fin des horreurs, et d'autres courantes rumeurs basées sur les dires des publicistes autorisés et bien informés, tout semble faire croire que la guerre pourrait être finie dans le courant de l'été prochain.

Chez eux.—Le socialiste Dr. Liebnecht continue de fustiger les militaristes allemands de ses coups cinglants dans des discours tout à fait antipatriotiques au Reichstag.

La chute de Von Tirpitz continue de faire le sujet des articles de presse, et tous les journalistes s'accordent à dire que c'est la mort de sa politique navale qui va suivre la démission du ministre tombé du pouvoir à cause de ses insuccès répétés.

LUNDI 20 MARS

Combats aériens.—Il est évident que depuis quelques jours déjà, une énorme activité a été mise en jeu par l'aviation des Alliés.

50 aéroplanes ou hydroplanes sont allés lancer des bombes sur Zeebrugge, base de sous-marin et d'aéronautique allemande en Flandre. Toutes les machines sont revenues sans aucun dommage, mais le travail fait par elles est considérables.

23 aéroplanes français ont bombardé Mulhouse, 5 machines allemandes et 3 françaises ont été détruites, c'est la plus grande bataille aérienne depuis le début de la guerre, beaucoup de machines allemandes s'étant levées à la poursuite des machines françaises.

Des aéroplanes français ont de nouveau bombardé la gare de Metz, l'aérodrome de Dieuze et différents autres points stratégiques.

Les Allemands ont envoyé 5 hydroplanes bombarder Wettgate et Ramsgate sur la côte de Kent. Il y a 8 tués et 17 blessés. Un des hydroplanes allemands a été abattu dans la mer.

Officiel.—Les Français ont bombardé Vaux et Les Epargns. Les Allemands prétendent que l'offensive sur Vaux a été arrêtée avec pertes énormes.

Ils admettent qu'une vigoureuse offensive russe est commencée dans l'Est.

Les Russes approchent de Sivas en Turquie, où ils espèrent rencontrer la première résistance turque.

Ce que l'on dit.—La Roumanie se prépare activement à la guerre du côté des Alliés par la réorganisation de ses troupes et la révision de ses cadres d'officiers.

Il paraitrait que l'offensive alliée soit commencée à Salonique et que les Français ont occupé Maakow, Kosuno et Karadagt—villages grecs à 30 milles de Salonique.

Le ministre du Portugal en Allemagne annonce que les Allemands disposent encore de beaucoup d'hommes mais que les conditions économiques sont affreusement mauvaises.

On considère désormais l'attaque Allemande contre Verdun comme manquée et les Français réclament là la plus grosse victoire de résistance, dans laquelle ils auraient par leur défensive mis 250,000 Allemands hors de combat.

Il doit y avoir un conseil général de guerre où toutes les nations alliées seront représentées. Il aura lieu à Paris sous la présidence de Briand.

Von Bissing, le célèbre gouverneur de Bruxelles vient de transmettre une lettre de menaces au Cardinal Mercier. Il lui demande sous peine de punition sévère de cesser son rôle de protecteur du peuple belge, et de quitter son attitude hostile à la politique et à l'occupation Allemande de la Belgique.

MARDI 21 MARS

A Verdun.—Les Allemands, voyant leurs efforts inutiles pour briser la résistance française ont recouru à leur stratégie ordinaire, jets de flammes et de liquides enflammés. L'ennemi n'a gagné nulle part excepté une partie du bois de Malancourt qu'ils ont capturé. Les teutons parlant de cet avantage ne mentionnent aucunement le moyen employé pour l'obtenir. La bataille continue.

Ils admettent toute fois que l'offensive russe ne se ralentit pas dans l'Est. Les Russes ont remporté un gros succès sur les défenses autrichiennes des ponts autour de Czernowitz.

De plus, poussant au sud de la Perse vers le Golfe Persique, les Russes ont pénétré à Ispahan ancienne capitale de la Perse.

Sur Mer.—Un engagement naval entre 5 croiseurs anglais et 3 croiseurs allemands a eu lieu dans la Mer du Nord. Les anglais disent que les vaisseaux allemands prirent la fuite vers Zeebrugge, tandis que les Allemands s'attribuent la victoire.

De violents incendies ont été observé à Zeebrugge hier après le raid des avions alliés.

Les Orangistes de l'Alberta

La grande loge des Orangistes s'est réunie à Calgary. Le péril français et catholique y a été naturellement dénoncé dans les termes les plus énergiques.

Mort du Cardinal Gotti

Le cardinal Gotti, préfet de la Propagande, est décédé à Rome, le 20 mars. Il était né à Gênes en 1834 et il fut créé cardinal en 1895.

Le recrutement est toujours actif

Dans les trois derniers jours de la semaine, 549 volontaires se sont enrôlés à Winnipeg.

Encore un emprunt de 75 millions

Un groupe de banquiers américains, avec J. P. Morgan de New-York, est en voie de négocier un prêt de 75 millions au gouvernement canadien.

Marché

Prince Albert

Les prix sont à peu près stables.

BLE	
No. 1 nord	.93
No. 2 nord	.90
No. 3 nord	87
No. 4 nord	83

Winnipeg

BLE	
No. 1 nord	108¼
No. 2 nord	105½
No. 3 nord	102¾
No. 4 nord	100
Avoine.	
No. 2 C. W.	42⅜
No. 3 C. W.	40⅜
No. 1 fourrae	40⅜
Orge.	
No. 3	59
No. 4	54
Fourrae	51½
Lin.	
No. 1 N. W. C.	199½
No. 2 W. C.	196½

M. Ribot croit entrevoir la fin de la guerre

Le ministre des finances de France, M. Ribot, a dit samedi à la Chambre des députés: "Nous pouvons dire sans exagération, sans illusion et sans vain optimisme, que nous voyons maintenant la fin de cette horrible guerre." La bataille de Verdun qui dure depuis plus de 25 jours produira peut-être un résultat décisif. Plusieurs pensent que la paix se fera à l'été: au fond personne n'en sait rien.

La démission de Galliéni

Le général Galliéni, ministre de la guerre en France, a donné sa démission vendredi dernier. Le motif invoqué est son mauvais état de santé. Le général Roques, guère connu jusqu'ici le remplace. Pourquoi ce changement en pleine bataille de Verdun?... Galliéni avait succédé à Millerand, et ce dernier à Messimy, le fichard et l'incapable qui faillit livrer la France à l'Allemagne au début de la guerre, de concert avec son ami Caillaux et autres Boches du parti radical et sectaire qui s'entendit toujours beaucoup mieux à faire la guerre aux catholiques qu'à repousser l'ennemi aux frontières. La démission de Galliéni est-elle l'effet d'un retour offensif de ces tristes influences ? Il est à souhaiter que non.

Von Bissing et le Cardinal Mercier

D'après une dépêche de Bruxelles, le gouverneur allemand de Belgique, von Bissing, a commis un nouvel outrage contre le cardinal Mercier, primat de Belgique. C'est l'incident de l'an dernier qui se répète, et d'une façon encore plus brutale, s'il est possible.

Le cardinal avait préparé un mandement de carême pour le peuple belge, avec tout le courage apostolique qui le distingue. Le gouverneur allemand a fait saisir le mandement et arrêter l'imprimeur. La lettre que von Bissing adresse au cardinal est une insulte révoltante de la première à la dernière ligne, une insulte qui soulève l'indignation du monde entier.

Encore des scènes disgracieuses de soldats en boisson

A Edmonton, sur l'avenue principale des soldats en boisson ont commencé à insulter les passants. Une bagarre s'en est suivie entre militaires et civils devant une foule grossie de 500 personnes. Les sergents de ville n'ont pu rétablir l'ordre qu'avec beaucoup de peine, après avoir usé libéralement du bâton et avoir reçu eux-mêmes plusieurs coups. Les villes de garnison voient se répéter trop souvent ces scènes de violence, comme à Ottawa, Québec, Calgary, London, etc.; la discipline militaire ne saurait sévir avec trop de vigueur pour réprimer ces abus.

Les relations des colonies et de l'empire après la guerre

A un banquet donné à Londres en l'honneur du premier ministre Hughes d'Australie, M. Herbert Samuel, secrétaire d'Etat de l'intérieur, sans parler officiellement, mais d'après sa conviction personnelle, affirme que la mère-patrie sera prête après la guerre à admettre la représentation des colonies dans le conseil de l'empire.

Conseils d'Edison

L'inventeur américain Edison recommande fortement au comité de la marine l'établissement d'un laboratoire national et la construction de sous-marins. Il croit qu'en déterminant une mesure uniforme des pièces de fabrication, il suffirait d'une semaine ou deux pour la construction de chaque sous-marin et en un rien de temps toute une flotille serait prête. Mais les hommes de manœuvre ne s'improviseront pas si vite.

Réouverture du canal Panama

Le canal Panama a été fermé à la navigation depuis le mois de septembre à la suite d'éboulis considérables. Les travaux de réparation se poursuivent et l'on annonce qu'au mois d'avril le passage sera libre même pour les plus gros bateaux tirant 30 pieds d'eau.

Quelques détails sur la ville de Verdun

Verdun est une ville très ancienne, de 21,000 habitants, située dans une vallée écrasée sur les rives de la Meuse. C'est le *Virodunum* des Romains. Dès le troisième siècle, elle fut le siège d'un évêché, qui subsiste encore. Elle a donné son nom au traité de 843, par lequel l'empire de Charlemagne fut partagé entre ses trois petits-fils, Lothaire, Louis le Germanique et Charles le Chauve. Bombardée par les Prussiens en 1792, la ville se rendit au bout de quelques heures.

Pendant la guerre de 1870, malgré le mauvais état de ses fortifications, la ville soutint un siège de deux mois et demi, contre les Allemands. Elle dut se rendre après un bombardement de trois semaines.

Divisée en ville basse, sur le bord de la Meuse, et en ville haute couronnant une falaise de 300 pieds d'élévation et dominée par la citadelle, Verdun est entourée de hauteurs couronnés de forts "seize en tout" reliés par de nombreuses redoutes et batteries. Ces fortifications ont été renforcées depuis le commencement de la présente guerre par une quintuple ligne de travaux avancés et de tranchées et par de nombreuses batteries.

Depuis la perte de l'Alsace-Lorraine, le rôle stratégique de Verdun est devenu très important. C'est une place forte de premier rang destinée à barrer la route de la Champagne à un ennemi venu de Metz. Elle défend le rempart naturel des côtes de Meuse, en face de la grande plaine de la Woëvre à l'est de ces côtes; elle barre le passage de la Meuse et couvre l'Argonne. Les forts et batteries qui l'entourent sont reliés par une ligne ininterrompue de forts et de retranchements au camp retranché de Toul situé à seize lieues au sud-est de Verdun et à 5 lieues à l'ouest de Nancy.

Cette forteresse s'oppose directement à la forteresse allemande de Metz, située à dix lieues plus à l'est, en ligne droite.

C'est contre ce boulevard que les Allemands, après maintes tentatives infructueuses depuis un an et demi, s'acharnent avec une rage plus grande que jamais depuis bientôt un mois.

La reconnaissance des Belges pour le Canada

Une dame belge refugiée en France, écrit à son amie et parente en Saskatchewan; "C'est toujours la même vie triste et monotone que nous menons en notre terre d'exil. Jamais une petite lueur d'espoir pour nous rendre un peu de courage... Malgré tout, beaucoup d'exilés, lassés d'attendre quelque évènement heureux, promis, désiré, se font repatrier par la Suisse... Nous sommes heureux de savoir que nos amis les Canadiens admirent l'héroisme du vaillant peuple belge en trop petit nombre, malheureusement pour écraser les Barbares. Toute petite que je sois, au nom du peuple belge, grand merci pour les sympathies que lui témoignent la population canadienne."

"Pro Belgica"

Sous ce titre, un journal hebdomadaire qui sera l'organe autorisé de l'œuvre de secours pour les victimes de la guerre en Belgique, vient de se fonder à Montréal. Ce journal est rédigé en français et en anglais. Il publiera une série d'articles et de documents, montrant le rôle de la Belgique dans la guerre européenne. "Il faut dit-il, que les sympathies déjà si profondes que la Belgique a pour le Canada se renforcent et qu'il s'ensuive après la guerre des relations profitables aux deux pays." Nous sommes heureux de saluer cet excellent petit journal et de le signaler à l'attention de nos lecteurs. L'abonnement est de $1.00 par année, administration et rédaction 397 avenue Viger, Montréal.

La décadence par le divorce

Les Etats-Unis nous offrent un exemple déplorable de la loi du divorce. De 1867 à 1887, on a accordé aux Etats-Unis, 326,716 divorces; de 1887 à 1906, on a accordé 945,625 divorces. A l'heure qu'il est, on accorde aux Etats-Unis, une moyenne de soixante mille divorces par année.

Ceci devrait faire réfléchir ceux qui ne pensent qu'à la supériorité de la race et de la langue anglo-saxonne en Amérique.

Le roi et la reine visitent les blessés canadiens

Le roi George et la reine Marie ont passé deux heures à l'hôpital des mutilés de la guerre à Roehampton. Un soldat canadien blessé et muni d'un bras artificiel a eu l'honneur de serrer la main de la reine: c'était l'ambition de sa vie.

Pour former un bataillon de Canadiens-français de l'Ouest

Le lieutenant colonel Edouard Leprohon, de Montréal, vient dans l'Ouest pour recruter un bataillon de Canadiens-français. Les derniers incidents d'Edmonton à ce sujet sont encore tout frais à la mémoire.

En traîne à chiens

Un sport assez original fut celui d'une course de 150 milles en traîne à chiens qui eut lieu ces jours derniers à LePas. Il y avait une dizaine de concurrents. Le premier prix a été remporté par Albert Campbell qui a parcouru cette distance, sans arrêt, en 22 heures et 18 minutes. Comme record d'endurance, c'est prodigieux.

WILLOW-BUNCH, Sask.

Chambre de Commerce:—Afin de promouvoir d'autant les intérêts de la place et de toute la région, par un travail collectif et plus efficace, on vient de constituer une chambre de Commerce dont voici les officiers:

Président: Joseph Baulne.

Vice-président: Treffié Bonneau.

Secrétaire-Trésorier: John Scott

Directeurs: H. E. Noël, Constantin Angé, Alex Beausoleil, James Kent.

La St. Jean-Baptiste:—Par des séances, (presque hebdomadaires) à son monument paroissial; séances récréatives et instructives, cette société, sous la direction de l'avocat Noël, manifeste sa vitalité et fait honneur à ses affaires.

Le Printemps:—Sous la douce influence du soleil et des vents chinook du Pacifique, les derniers combles de neige fondent comme par enchantement; et avant que ces notes soient imprimées, déjà plusieurs auront attelé la semeuse.

BELLEGARDE, Sask.

CERCLE DE L'A. C. F. C.

A une assemblée tenue à Bellegarde le 19 mars pour l'année 1916, nous avons procédé à l'élection, de cinq conseillers, pour l'Association Franco-Canadienne, dont les noms suivent: MM. Al. Lavigne, Fab. Silvestre, Arsène Revet, Joseph Revet, et Joseph Georges.

Ce même jour, M. l'abbé A. Bellemare avait invité tous les paroissiens à venir signer une pétition en faveur du français et de la cause catholique au Canada, tous les paroissiens se sont empressés de venir signer cette importante requête.

Feuilleton du "Patriote de l'Ouest" No. 2

ROSE-MARIE

Par Bertrand de SIVRAY

(Suite)

—Oui, ma fille, je crois en vous, reprit le prêtre; mais laissez-moi vous faire une dernière question. Si vos parents s'opposaient à vos projets?

—Rien ne me retiendra, monsieur le Curé, interrompit vivement la jeune fille, il faut que je parte.

—Au contraire, mon enfant, fit plus doucement le vieux curé, *il faudra rester encore*....

Et comme la jeune fille allait répondre, il l'arrêta d'un geste:

—Peut-être le refus de votre père sera-t-il une nouvelle épreuve à laquelle Dieu vous soumettra, continua-t-il; mais quand votre heure sera venue, croyez-moi, Il saura manifester sa volonté. Allez, ma fille, je prierai pour vous.

La jeune fille s'inclina et s'éloigna songeuse, réconfortée par ces bonnes paroles.

Le soleil était déjà haut quand elle sortit de l'église. Combien de temps avait duré son entretien et que dirait son père de ce retard?

Craignant des reproches, Rose-Marie se mit à marcher plus rapidement.

Elle passa sans s'arrêter devant la cour d'une grande ferme, située en bordure de route. Des serviteurs attelaient des chevaux pour les travaux des champs. Mais la jeune fille avait été aperçue. Deux bambins sortirent en courant et se jetèrent dans ses jupes.

—Tante Rose-Marie, tu n'entres pas, cria l'aînée, une fillette de six à sept ans.

—Je veux t'embrasser, marraine, ajouta le second, un gros joufflu de quatre ans. Elle se baissa vers eux, leur donna un baiser.

—[illegible] mes chéris, [illegible] je suis pressée aujourd'hui, je [illegible]

—Tu as [illegible] la messe [illegible] petite sœur [illegible] tard [illegible] Rose-Marie [illegible] était [illegible]

[illegible]

il [illegible] enfants [illegible] matin.

—A [illegible]

[illegible] A Rose-Marie. . Mais elle n'a [illegible] de la messe et

—Et craignant des remontrances pour n'être pas encore au travail à huit heures du matin, interrompit la jeune femme.

"Vois-tu, Marcellin, reprit-elle après une minute de silence, tout cela finira mal et tes parents n'auront pas fini de se repentir de l'avoir fait élever en demoiselle, au couvent. Si elle est aussi pieuse qu'elle le dit, elle ferait bien mieux de ne pas mécontenter ton père. A-t-elle besoin d'aller à la messe en semaine, et le dimanche ne suffit-il pas?

—Allons, Françoise, sois plus indulgente pour ma sœur. Après tout, sa conduite ne regarde qu'elle seule, et s'il lui plaît de passer son temps à l'église, nous n'avons pas à contrôler ses actes.

Sur ces mots, Marcellin Rovaire, jugeant l'entretien terminé, s'avança sur la porte

—Miette, Tonin, cria-t-il en s'adressant à ses enfants, rentrez vite près de votre mère, vous savez que je n'aime pas vous voir autour des chevaux quand on attelle; un accident est si vite arrivé!

Puis il se dirigea vers ses serviteurs afin de leur donner des ordres pour la journée.

I

—Enfin, je ne vois toujours pas Rose-Marie, fit de nouveau Martin Rovaire, en pénétrant dans la salle. Serait-elle souffrante?

La voix, plutôt dure, avait eu un léger tremblement en prononçant ces derniers mots; on sentait que sous ses dehors bourrus, le père devait avoir une vraie affection pour sa fille!

Pascaline qui, aidée de la servante, Agathe, préparait les assiettes pour le déjeuner, se tourna vers son mari:

—Non, Martin, elle n'est pas souffrante, dit-elle, mais c'est son anniversaire aujourd'hui, et, en cet honneur, elle m'a demandé la permission d'aller à la messe.

—Et tu l'y as autorisée? fit l'homme en donnant un coup de poing sur la table.

La femme devina la colère imminente et fit signe à la servante de s'éloigner.

—Allons, Martin, dit-elle, conciliante, ne t'emporte pas, tu veux te faire plus terrible que tu n'es et je sais bien...

—Non, j'en ai assez, cette fois, s'écria Rovaire, d'un ton brusque, il faudra que cela finisse! Femme, toutes ces momeries me déplaisent, je te l'ai déjà dit, je veux que ta fille change ou alors...

Il n'acheva pas sa phrase, mais son regard, chargé de courroux, laissait deviner le reste.

La servante apporta la soupe fumante et la déposa sur la table.

Doucement, Pascaline se leva, remplit l'assiette de son mari et la poussa devant lui.

—Allons, déjeune! fit-elle, la petite ne tardera pas à arriver

Martin Rovaire s'assit devant la table, la bonne odeur de la soupe l'avait un peu calmé.

Tout en mangeant, il se tourna [illegible] femme

Tout [illegible] est-ce que nous aurions dû [illegible] comment? Après [illegible] elle n'avait pas [illegible]

[illegible]

[illegible] Rose-Marie [illegible] Rovaire [illegible] depuis [illegible] qu'elle est sortie de pension, Rose-Marie n'a jamais hésité à accomplir la besogne que nous lui avons assignée; l'instruction qu'elle a reçue ne lui a pas donné des idées de grandeur, loin de là, et elle nous a toujours été soumise.

Elle est très pieuse, il est vrai... mais toi aussi, Martin, tu l'étais lors que nous nous sommes mariés, et si tu es devenu comme tu es maintenant, tu sais bien à quelles influences tu le dois!

—Assez causé de tout ça, femme, dit l'homme en se levant, je vais avec qui me plaît, et personne n'a rien à en dire.

Sans répondre, Pascaline s'approcha de la fenêtre, et prenant dans sa corbeille à ouvrage un grossier gilet de chasse, elle se mit à passer de la laine dans les endroits clairs, tout en guettant le retour de sa fille.

. . . .

Les Rovaire était une des plus vieilles familles des Aiguiades, petite localité située aux environs d'Arles.

De père en fils, ils étaient fermiers et peu à peu, par un travail incessant, un labeur infatigable, ils étaient arrivés à l'aisance, puis à la fortune.

Le "Mas des Pins", leur habitation, s'était ressentie de cette amélioration, et des embellissements successifs en avaient fait une demeure très confortable, presque un petit château.

(A suivre)

Le gras et le maigre

La doctrine et les objections

Voici le Carême arrivé avec son jeûne et ses jours maigres.

Nous sommes bien loin des pratiques d'autrefois; notre carême se réduit à bien peu de choses; le jeûne est bien adouci et bien mal observé; de l'ancienne abstinence il ne reste que quelques jours maigres par semaine.

L'Eglise cependant maintient jusqu'ici cette obligation et un seul repas gras pris sans raison, un jour maigre, suffit à constituer un péché mortel.

Mais il y a bien des raisons de ne pas faire maigre. En voici deux bonnes:

L'impossibilité pour raison de *santé*.

L'impossibilité pour cause de *travail pénible*.

En voici douze qui ne valent rien:

—"*Nous sommes pauvres.—On mange ce que l'on a.*"

Vous êtes pauvres, mais le gras coûte plus cher que le maigre. Vous mangez du lard et du bœuf, du lard surtout, précisément tout ce ce qui coûte le plus cher.

—"*On n'avait pas autre chose*".

Mais le gras vient-il tout seul chez vous? Vous avez du gras, vous avez payé pour l'avoir? Demandez du maigre et vous en aurez.

—"*C'est de la viande qu'il me faut; j'ai été élevé de même.*"

Mauvaise habitude, il faut changer cette habitude, après tout vous n'avez pas l'estomac fait autrement que tout le monde.

—"*Je travaille fort.*"

C'est quelquefois une bonne raison, mais il y a des enfants de 10 à 11 ans, qui vont à l'école, qui disent déjà:

"Je mange de la viande les jours maigres, mais je travaille fort!"

L'Eglise n'a pas commandé de faire maigre aux seuls paresseux: elle ne dispense que ceux qui se livrent à des travaux excessifs, qui seraient impossibles sans une forte alimentation, ceux-là ne sont pas le grand nombre, mais l'exception.

"*[illegible] les autres jours [illegible] capable.*"

L'[illegible] les jours maigres de l'année, [illegible] essayé?

Non.—Eh bien! essayez [illegible] essayez consciencieusement et essayez plusieurs fois, vous réussirez comme tant d'autres qui s'accommodent très bien des jours maigres.

—"*[illegible] chez les protestants*".

Mais ces protestants seraient édifiés de vous voir observer fidèlement les commandements de l'Eglise, sur ce point, il y a des protestants qui valent mieux que beaucoup de catholiques. Attendez-vous qu'ils connaissent mieux que vous les pratiques de l'Eglise Catholique et qu'ils vous commandent de les observer?

—"*Les protestants chez qui je travaille sont des fanatiques*".

Dans ce cas, *plantez-vous*. Soyez fermes, ils respecteront vos convictions.

En tout cas, avez-vous posé vos conditions quand vous vous êtes engagés?

Non.—Eh bien! c'est votre faute.

Cherchez une autre position. Si vous cherchez bien, vous trouverez.

—"*Je mange tout ce qu'on me donne.*"

Excellent caractère! Je suppose que vous achetez également tout ce qu'on vous offre?

—Non, j'achète seulement ce dont j'ai besoin.—Très bien. Vous payez votre pension? Faites-vous servir ce dont vous avez besoin, du poisson, des légumes pour les jours maigres.

—"*Je fais maigre à la maison, mais je fais gras en voyage.*"

—En voyage, où prenez-vous vos repas?

—A l'hôtel.

—Et vous demandez du maigre?

—Non, je mange comme tout le monde.

—Eh! mon ami, vous êtes chrétien, vivez chrétiennement. Il vous a été dit: *Vendredi chair ne mangeras. Quatre-Temps, Vigiles, Carêmes jeûneras.* Cela vous oblige, et à la maison et en voyage et à l'hôtel: l'Eglise a le droit de se faire obéir de ses enfants partout et toujours.

Et il y a des femmes qui font gras les jours maigres et elles disent à leur tour:

"*J'étais fatiguée, mon estomac demandait de la viande.*"

Votre estomac, s'il pouvait parler, crierait: Je suis fatigué de digérer du gros lard, de lourds "*steaks.*"

Ce qu'il vous faut quand vous êtes fatiguée, c'est plutôt un bon bouillon, une petite soupe au lait, une couple d'œufs brouillés.

Pour vous femmes, quand même je vous accorderais toute permission, le docteur devrait vous défendre de faire plus d'un repas de viande par jour, et cela d'un bout de l'année à l'autre, et dans l'intérêt de votre santé.

—"*Je n'y ai pas pensé. J'y ai pensé trop tard.*"

Et cela vous arrive souvent.

Mais marquez donc au crayon rouge sur l'Almanach les jours maigres et fixez-le sur la porte de votre buffet.

—"*J'ai fait gras un jour maigre; j'en avais envie.*"

Eh! fille d'Eve...

Votre mère a eu envie de la pomme et en a mangé...

Vous faites de même...

Si le péché originel était encore à commettre...

Quand un chrétien descend la pente qui mène de la vie chrétienne à l'indifférence, à l'irréligion, il commence par manquer la messe du dimanche. C'est le premier pas. Il n'observe pas les jours maigres. C'est le deuxième pas. Il néglige ses Pâques. C'est le troisième pas. Il abandonne la prière. C'est la fin.

Amis lecteurs, où en êtes-vous?

B. P. de Hull.

Le bon Saint-Joseph

Voici un fait qui, je l'espère, sera de nature à augmenter la confiance et propager la dévotion envers le glorieux saint Joseph. Ce fait fut rapporté de vive voix par Mme O., bonne canadienne, mère d'un curé d'une belle paroisse rurale. Laissons-là parler.

"C'était vers 1870. Nous habitions S., (petite ville du Canada). Mon mari, maçon de son métier, était dur à la besogne et chrétien de première qualité. Un jour, on le ramène à la maison mortellement frappé par la chute d'un madrier

"Jugez de ma désolation. Mais le ciel resta insensible à mes larmes et à mes prières. Quelques jours après, je conduisais au cimetière celui qui était mon seul gagne-pain.

"Il me laissait six enfants, dont l'aîné venait d'entrer à l'école, et le dernier ne marchait pas. Et pour nourrir tout ce monde, je n'avais ni santé, ni ressources. C'était la misère noire qui nous attendait.

"Je commence par exciter la pitié générale. L'avenir ne m'apparaissait qu'avec des airs de cruauté; des idées noires hantaient mon cerveau.... Oh! quels jours lamentables!

"Enfin, n'y tenant plus, je me rends, un soir, à l'église, entraînant avec moi toute ma jeune famille. Je vais tout droit à la statue de saint Joseph, envers qui j'avais toujours professé une dévotion particulière et je lui dis:

"—Bon saint Joseph, je suis dans la misère, je vous amène mes enfants. Le bon Dieu a pris leur père, eh bien! vous allez être leur père; je vous les donne, c'est à vous à leur trouver du pain. Prenez-les, ils sont à vous!"

"Immédiatement, je me sens le cœur tout changé. L'avenir est moins sombre. Une voix me dit que je suis exaucée.

"Et, en effet, depuis lors, tout en restant faible et pauvre, je n'ai jamais manqué de rien. Mes enfants n'ont pas eu à souffrir. Et, ce qui est merveilleux, je n'ai pas éprouvé plus d'inquiétude au sujet de l'avenir que si j'avais eu à ma disposition la fortune d'une princesse.

"Oui, saint Joseph a été bon pour nous."

Pour les Cultivateurs.

La richesse agricole de l'Ouest

SASKATCHEWAN

La province de la Saskatchewan comptait, l'année dernière, une superficie totale d'emblavures de 8,874.774 acres. Elle en a obtenu près de cent soixante-treize millions et demi de boisseaux de blé à raison d'une production moyenne à l'acre de 25.2 boisseaux. La production de l'avoine est également satisfaisante. Les 2,546,949 acres consacrés à la culture de cette plante ont donné 131,000,000 de boisseaux à raison d'une production moyenne de 45.9 boisseaux. Il y a eu une diminution dans la récolte d'orge et le lin, car l'attention s'est portée principalement sur le blé. Néanmoins ces deux grains ont produit à eux deux 15,000,000 boisseaux. Les rendements les plus forts ont été enregistrés dans le sud-ouest et le centre-est de la Saskatchewan. Ce fait est d'autant plus remarquable que c'est là la superficie qui a le plus souffert de la sécheresse l'année précédente. Il est vrai que l'on a donné plus d'attention aux méthodes de culture, mais ces résultats n'en démontrent pas moins la merveilleuse fertilité des sols de la Saskatchewan.

L'on peut sans peine s'imaginer l'énorme quantité de travail que nos batteurs furent appelés à faire en septembre dernier. Il y a naturellement une diminution considérable dans la superficie préparée pour la récolte de cette année [illegible] temps de nos cultivateurs [illegible] pris par le battage et le [illegible] du grain en ville. En [illegible] a retardé les battages [illegible] pas permis d'effectuer [illegible] d'automne.

[illegible] du grain est supé[illegible] l'année a [illegible] pour les [illegible] Saskatchewan.

[illegible]

[illegible] des [illegible] dernières [illegible] s'est appliqué à [illegible] une échelle [illegible] considérable. La [illegible] pas fait des [illegible] aussi rapides dans [illegible] la Saskatchewan. [illegible] comme elle convient [illegible] à l'élevage, un [illegible] de cultivateurs sont [illegible] la culture mixte.

[illegible] la superficie en culture [illegible] de 591,614 acres en [illegible] à 3,181,500 acres [illegible] année. Le rendement [illegible] pour 1906 a été de [illegible] boisseaux et celui de [illegible] 825,000 boisseaux. [illegible] développement considérable [illegible] qui n'est encore rien [illegible] développement possible. [illegible] de la terre arable [illegible] à cent millions d'acres [illegible] donc encore en [illegible] quatre pour [illegible] terrain.

[illegible] du chemin de fer [illegible] Dunvegan & B. C. [illegible] de Rivière-la-Paix [illegible] ouvre une très grande [illegible] arable. Cette superficie [illegible] certainement pas [illegible] moins de trois millions [illegible] boisseaux de grain en 1915 et [illegible] a fait sa première exportation sur cette nouvelle ligne de chemin de fer. La qualité du grain de l'Alberta est trop bien connue pour qu'il soit nécessaire d'en parler ici, car nos blé, avoine, orge et lin ont gagné à maintes reprises la première place dans les concours mondiaux.

Une année phénoménale

La façon dont les cultivateurs ont répondu l'année dernière à l'appel de l'Empire pour l'augmentation de production leur fait honneur et démontre éloquemment la productivité et la fertilité de notre sol. Les conditions climatériques étaient favorables aux récoltes, et nos cultivateurs ont fait de superbes efforts, non seulement pour agrandir la superficie en culture mais pour augmenter l'effectif de leurs troupeaux et le nombre de tous leurs autres produits. Ces efforts nous ont valu une récolte de grain qui est la plus considérable que l'on ait peut être jamais récoltée nulle part. Les récoltes de l'Alberta en 1914 ont donné des rendements merveilleux, des rendements qui trouvent peu de parallèles dans l'histoire de la culture du grain en n'importe quelle partie du monde. Les rendements de cinquante à soixante boisseaux à l'acre étaient nombreux et l'on a vu même, dans un bon nombre de localités, des champs rendre jusqu'à 70 et même 80 boisseaux de blé à l'acre. Et ces récoltes phénoménales n'étaient pas limitées à un district de la province; on les a constatées à partir de Fort Vermilion, dans l'extrême nord, jusqu'au 49ème parallèle de latitude. L'orge et l'avoine ont donné plus de 100 boisseaux à l'acre et toutes les autres céréales ont rendu en proportion.

L'une des circonstances les plus frappantes peut-être de la récolte de 1915, c'est que le maïs est venu avec succès dans diverses parties de la province, mais plus spécialement dans le sud. La ferme de démonstration à Medecine Hat a obtenu 10.6 tonnes à l'acre sur un champ de 24 acres et beaucoup d'autres fermes du même district ont obtenu une production presque aussi forte.

Les batteurs pouvaient à peine suffire

Le nombre de batteuses que nous avions au pays n'a pu suffire pour cette récolte extraordinaire de grain, et nous avons dû importer un certain nombre de batteuses du Manitoba et de la Saskatchewan [illegible] des [illegible] conditions [illegible] la proportion de la récolte qui n'est pas encore battue est très faible. Les compagnies de transport ont été taxées jusqu'à la limite de leur capacité en fait elles n'ont pas encore réussi à vider nos élévateurs; elles se sont si bien acquittées de leur tâche cependant que de tous les embranchements, un seul a souffert dans une proportion considérable. Nous craignons cependant que nos besoins n'augmentent beaucoup lorsque la saison de navigation sera close.

Pour vérifier l'évaluation des rendements extraordinaires de grain, nous avons copié les rapports de nos batteurs jusqu'à date et nous trouvons que la récolte moyenne par acre pour les trois récoltes principales dans toute la province est la suivante:

Blé de printemps, 30.16 boisseaux; avoine, 57.33 boisseaux; orge, 31.83 boisseaux.

La superficie plantée en pommes de terre a augmenté d'environ cinq mille acres et la production moyenne a été d'environ 200 boisseaux à l'acre. Le rendement total est évalué à 9,000,000 de boisseaux et, pour la première fois dans l'histoire de la province, nous exportons des pommes de terre jusqu'en Ontario. Ces pommes de terre sont d'une telle qualité qu'elles se vendent bien presque partout.

La récolte des navets et des autres racines accusent également une très forte augmentation, et en somme notre récolte, pour l'année courante, dépasse tous les records précédents.

MINISTERE FEDERAL DE L'AGRICULTURE

Service de l'industrie laitière. Ottawa, Ont.

Maud S. et Dan Patch—le fameux Dan—sont des noms qui resteront fameux dans les annales de l'élevage du cheval. Ces superbes animaux étaient le résultat d'un entrainement, patient et de longue durée; ils avaient la conformation voulue, mais leur vitesse et leur endurance ont été développées.

Nous trouvons aussi dans les annales de l'industrie laitière bien des noms d'excellentes vaches. Ces bêtes, entre les mains de bons nourrisseurs qui ont découvert leurs aptitudes, ont donné des productions étonnantes. Ces nourrisseurs ont obtenu des quantités de lait et de matière grasse aux quelles les premiers propriétaires de ces bêtes n'auraient jamais rêvé, et un fait à noter particulièrement à ce sujet, c'est que, sans l'emploi régulier d'une modeste balance et de l'arithmétique, on n'aurait jamais su au juste à quoi s'en tenir sur la valeur extraordinaire de ces vaches.

C'est donc grâce au système de contrôle de la production qu'on a réussi à découvrir ces bêtes qui sont, dans le monde laitier, les égales de Maud et de Dan parmi la gent chevaline; c'est ce contrôle qui aide aujourd'hui les cultivateurs à distinguer intelligemment entre la vache ordinaire et la vache forte productrice. Ecrivez au service de l'industrie laitière à Ottawa et l'on vous enverra gratuitement des feuilles de pesée qui vous feront connaître des choses dont vous ne vous doutiez pas et qui augmenteront vos revenus.

ARBORFIELD, Sask.

FONDATION D'UN GROUPE LOCAL DE L'A. C. F. C.—UN DECES.—UN MYSTERE

Dimanche soir, 12 mars, le paroissiens d'Arborfield se réunissaient dans le soubassement de l'église pour discuter la question de l'établissement d'un groupe local de l'A. C. F. C. Malgré les difficultés inhérentes à la saison [illegible] l'assemblée était [illegible].

Après quelques explications [illegible] données par M. le curé [illegible] de l'Association [illegible] sur [illegible] 27 personnes dont 24 hommes et 3 dames s'inscrivirent comme membres du groupe. Les trois dames méritent une mention particulière. Ce sont, Mme Frank Soucy, brave commerçante, Mell. Augustine Hudon, ménagère dévouée, et Melle Marie-Laure Hudon, notre distinguée organiste. Nous les félicitons et nous espérons qu'elles auront beaucoup d'initiatrices.

Vint ensuite la nomination des principaux dignitaires. L'assemblée choisit à l'unanimité, comme président, notre excellent maître de chapelle, M. Philippe Hudon, M. Raymond Courteau, juge de paix, fut ensuite élu vice-président, et M. Faucoup, instituteur, secrétaire-trésorier.

Virat, crescat, floreat!

—Il y a quelques temps, Dieu enlevait à l'affection de ses parents une charmante petite fille de 8 ans. Hedwidge April.

C'est le premier décès qui a eu lieu dans la paroisse depuis plus de 15 mois. Nous présentons nos vives condoléances à la famille éprouvée.

—Un point noir à l'horizon est la défaite récente subie par les deux commissaires catholiques d'un de nos districts scolaires Et ce qu'il y a d'étrange dans cette défaite, c'est que c'est la minorité qui a battu la majorité. L'unique commissaire protestant a imposé sa volonté, et nos deux catholiques, que voulez-vous qu'ils fissent... contre un! Et voilà comment nos enfants canadiens n'auront pas encore d'instruction religieuse dans cette école.

"Mais comment cela? je ne comprends pas", direz-vous.

Hélas! nous ne le comprenons pas, nous non plus. Mystère... ou ....trahison ?

NOTKER.

Règlements de Homesteads

TOUTE personne se trouvant seul chef de famill ou tout individu [illegible] de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou [illegible] des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence [illegible] à certaines conditions.

DEVOIR—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres moyennant certaines conditions. Une maison habitable est requise hormis qu'on réside dans les environs.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura la préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix, $3.00 l'acre.

DEVOIR—Devra résider six mois chaque année au cours de trois ans à partir de l'obtention de la patente; cultiver cinquante acres en plus. Une patente de préemption peut être obtenue aussitôt qu'une patente de homestead, à certaines conditions.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir sa préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, $3.00 l'acre.

DEVOIR—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir une maison valant $300. Le terrain à mettre en culture peut être diminué par de la terre mauvaise et rocheuse. L'élevage du bétail peut moyennant certaines conditions être substitué à la culture.

W. W. CORY, C. M. G.
Sous-ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payée.
64388.

SHELL RIVER, Sask.

Nous avons eu dimanche dernier, une soirée dramatique donnée par les jeunes gens de Debden, qui ont très bien exécuté les pièces suivantes:

"La servante savante", "Chico", "Tante Ursule", "Consultations gratuites" et "Le Sourd". Il y a eu aussi plusieurs déclamations entre autres, "La veuve du Marin", par M. A. L. Desaulniers qui sait si bien nous toucher. En un mot c'était une de ces vraies réunions canadiennes dont on garde un si bon souvenir. Avant de se séparer on chanta "O Canada" [illegible] notre dévoué et digne curé M. [illegible] L. Voisin, après avoir [illegible] et remercié [illegible] braves de Debden, fut très applaudi, lorsqu'il a parlé de la France chrétienne, et de la Province de Québec qui nous est si chère à tous, car pour la plupart nous venons de ce Québec qui a été le berceau de l'Amérique chrétienne. Ensuite Monsieur le curé nous a recommandé de nous unir de plus en plus étroitement afin d'être plus forts en ces temps si difficiles. Nous pouvons nous féliciter ici à Shell River, d'être un si beau groupe Canadien français, mais cela ne suffit pas, il ne faut pas se laisser aller à l'indifférence à nos causes, car un seul Judas peut faire bien du mal. Nous devons aussi éloigner de nous ces idées de modernisme malsain qui font que ceux qui en sont atteints ne respectent et reconnaissent plus d'autorité, ne trouvent de bonheur, de repos et de soulagement à leurs maux, que dans les mondanités, ces amis du progrès "comme ils se disent" veulent tout soumettre à leur domination, se croyant supérieurs à tout ou pour mieux dire se croyant la lumière, en un mot ils veulent tourner le peuple à leurs idées perverses. Mais ne laissons pas envahir nos foyers canadiens, par ces idées fausses, car c'est une des armes de la "franc-maçonnerie" contre la morale chrétienne. Conservons plutôt nos anciennes et bonnes traditions canadiennes. Nous avons eu hier une assemblée paroissiale, et la construction de notre église a été décidée. Maintenant que les années les plus dures sont passées nous allons bâtir une église qui fera honneur au nom Canadien.

Dimanche prochain nous aurons un souper avec partie de paniers donnée par les demoiselles et les dames de la paroisses au profit de notre chapelle.

Une pétition devant appuyer celle de nos frères d'Ontario, est en circulation dans la paroisse. Tous se font un devoir de la signer.

UN VRAI CANADIEN.

La loi scolaire de la Saskatchewan au point de vue catholique

UNE INTERESSANTE CONFERENCE DU R. P. PANHALEUX, O.M.I., AU CERCLE DE L'A. C. F. C., DE PRINCE-ALBERT

Dimanche soir, sous les auspices du cercle de l'A. C. F. C., se pressait dans la salle paroissiale du soubassement de la cathédrale un nombreux public venu pour entendre une belle conférence du R. P. Panhaleux, O.M.I., vicaire à la cathédrale, et pour jouir d'un programme musical très artistique, parfaitement interprêté par Mmes J. E. Morrier, G. Carrier, Dr. Montreuil, E. Bail. Mlle Anna Simoneau, institutrice, récita le "Missionnaire" de Chapman avec une perfection impeccable de diction qui fait ressortir tout le charme de la langue française, et "l'air du rossignol" chanté par Mme Morrier fut ravissant. Le tout fut exquis et marqué au cachet d'une parfaite distinction.

Le R. P. Panhaleux, inaugurant une série de conférences que le cercle se propose de donner sur la question scolaire, traita de "la loi des écoles de la Saskatchewan au point de vue catholique". Cette conférence très élaborée et très documentée, dont nous ne pouvons donner ici qu'un pâle résumé, débitée d'une voix nette et vibrante fit une profonde impression sur l'auditoire. On comprit mieux que jamais que notre régime scolaire ne nous garantit que bien peu de libertés et que nous ne devons rien laisser perdre du peu qui nous reste.

Après son introduction, le conférencier dit en substance, que personne ne devait se désintéresser d'une question aussi grave, car bien des indices montrent que nous aurons tôt ou tard, tôt peut être à entrer dans le même genre de luttes qui se livrent sur d'autres points du Canada.

Il ajoute: "Sans peine d'anarchie, loin de nous les discussions vaines, mais pour être braves et courageux et impassibles devant le danger. La cause chère que d'autres défendent si bien en des heures vibrantes et décisives ne doit pas maintenant nous faire ressembler [illegible] insensibles."

[illegible] attendre que l'on restreigne nos libertés, [illegible] faits [illegible] régime scolaire tel qu'il existe en Saskatchewan?"

A cette question il répondra: oui, si les avantages dont nous jouissons compensent bien les défectuosités ou limitations de droits que nous avons à subir... dans le cas contraire, il faudra souhaiter plus grande liberté".

"Pour répondre aux exigences de la conscience catholique notre régime scolaire devrait, dit-il, pouvoir fournir aux enfants catholiques une éducation, une instruction conforme à leurs croyances à leur idéal à leurs convictions, aux croyances, à l'idéal aux convictions et aux aspirations nobles de leurs parents, tant au point de vue de leur race que de leur foi et de leur langue en toute loyauté et en toute justice."

Puis il montre que notre idéal et nos aspirations sont autrement hautes et autrement fières que celles des protestants... que notre conception de l'éducation est plus sage et plus sérieuse... qu'il en a toujours été ainsi dans l'Eglise catholique. L'Eglise s'est toujours efforcée de bien des façons qu'il énumère d'instruire l'ignorant, de faire de l'homme un individu éclairé et convaincu, et il ajoute que c'est là son meilleur titre pour réclamer aujourd'hui, qu'on veuille bien la laisser continuer son œuvre de bienfaisance et de charité, qu'elle a tant à cœur: l'instruction, l'éducation de l'enfance. Forte de son droit, que lui donne la possession exclusive de la vérité, l'Eglise condamne les écoles neutres; à plus forte raison répudie-t-elle l'instruction empreinte d'erreurs historiques, scientifiques et morales.

"Voilà pourquoi dit-il, nous demandons avec elle et nous demanderons toujours que les droits de Dieu soient maintenus à l'école pour que ceux de la justice et de la vérité n'y soient pas impunément méconnus."

Après avoir ainsi rappelé les principes, le conférencier se demande si la loi actuelle de la Saskatchewan est bien en conformité avec ces principes...

Il dit que la loi de la Province de Québec donne pleine satisfaction à tous... qu'autrefois nos lois scolaires étaient en tout point calquées sur cette loi de Québec..... mais qu'ayant été modifiées dans la suite et ayant restreint les libertés des catholiques la loi ne répond plus par conséquent ni aux aspirations, ni aux intérêts, ni aux besoins des catholiques.

Et pour prouver sa thèse, après avoir esquissé l'historique de la question, le conférencier montre que ce qui fait actuellement la caractéristique de notre loi, c'est de prétendre accorder aux catholiques ce qu'ils réclament et pourtant le leur refuser en pratique... Il en est ainsi par exemple du droit de représentation adéquate dans le conseil d'Education qui leur est refusé, du choix des maîtres, des livres, des inspecteurs, etc...

De plus cette loi mise entre les mains d'un homme de pouvoir, hostile aux catholiques peut devenir un puissant moyen de destruction et de ruine religieuse.

Viennent ensuite des citations de protestants bien au fait en la question qui admettent ces défectuosités au point de vue catholique, ce qui n'empêche pas plusieurs d'entre eux de demander la suppression des écoles séparées. Ils les croyaient "petrifiées" dès leur naissance de par les dispositions mêmes de la loi, et voyant que l'existence de nos écoles se prolonge, ils en sont inquiets. Après avoir exposé ainsi ses arguments le conférencier termine en montrant que nos écoles ne sont tout au plus qu'un local catholique où nos enfants vivent et grandissent sans pouvoir participer pleinement à la véritable éducation telle que l'Eglise catholique la désire, et il engage son auditoire à se servir des bribes de liberté encore en leur pouvoir pour reconquérir la liberté complète.

Il répondit ensuite à plusieurs explications qui lui furent demandées par des membres de l'assemblée. Les questions portaient notamment sur les attaques courantes auxquelles nos écoles sont actuellement sujettes, sur les commissaires, sur la question des inspecteurs, et sur la manière d'assurer l'enseignement du français au cas où une commission scolaire y serait injustement hostile dans une école fréquentée par un grand nombre d'enfants Canadiens-français.

Chronique Locale

—S. G. Mgr Pascal est attendu dans quelques jours à Prince-Albert. Sa Grandeur est arrivé samedi à St. Boniface.

—Samedi dernier, deux religieuses de la congrégation des Dames de Sion, la Révérende Mère Rose et Sœur Lisa, sont arrivées à Prince-Albert. Elles étaient parties de Bordeaux le 26 février. La traversée fut très orageuse, et dura 12½ jours. En pleine mer leur bateau recueillit à bord des passagers d'un bateau-marchand qui à 200 milles de là fut coulé par un sous-marin. Pour se rendre d'Angleterre en France, le bateau sur lequel Mère Rose fit la traversée de la Manche faillit frapper une mine flottante que l'on aperçut à peine à 40 verges. A Montréal les deux religieuses ont eu une entrevue avec Mgr Pascal chez les Révérendes Sœurs Grises, et Sa Grandeur les a vivement intéressées à toutes les choses de l'Ouest. La Révérende Mère Rose a été durant plusieurs années directrice des études au grand pensionnat des Dames de Sion à Vienne, fréquenté par plus de 300 élèves de toutes nationalités, puis elle fut de résidence à Londres, établissement de Holloway. Elle vient prendre comme supérieure la direction du pensionnat de Moose-Jaw où elle se rendra ces jours-ci avec la Révérende Mère Hilda, supérieure de l'Académie de Sion. La Révérende Sœur Lisa fera partie du personnel enseignant de l'Académie de Prince-Albert.

—La St. Patrice a été célébrée avec solennité à la cathédrale. Il y eut grand messe en musique avec sermon de circonstance par le R. P. McCaffrey. Le soir les Dames de la société de l'Autel, ont offert à plus de 400 convives un souper magnifiquement préparé et splendidement servi, dans le soubassement de la Cathédrale.

—Les offices du carême continuent le soir à la cathédrale, le mercredi et le vendredi, ont lieu les exercices toujours si pieux et si profitables du chemin de la Croix.

—Le jeudi soir le R. P. Panhaleux continue sa série d'instructions sur "le devoir chrétien au foyer". Cette série fut inaugurée la semaine dernière.

—De passage à l'évêché; le T. R. P. Bruno, MM. les abbés Louison, Perrault et Mollier.

ALBERTVILLE, Sask.

UNE BONNE PAROISSE FRANCO-CANADIENNE. — FORMATION D'UN COMITE DE PRESSE CATHOLIQUE

Dimanche dernier, le R. P. Auclair, se rendait à Albertville, 20 milles au nord de Prince-Albert, pour prêter son concours à M. l'abbé LeBel, le digne et dévoué curé de la paroisse, souffrant depuis quelques jours.

Cette excellente paroisse, toute canadienne française, compte déjà environ 80 familles et près de 500 âmes et cependant sa fondation ne remonte qu'à cinq ou six ans. M. A. H. Morin, de Prince-Albert, dirigea les premiers colons dans cette localité qui est maintenant en pleine voie de prospérité. Il y a établi l'an dernier un joli magasin et il y possède une vaste ferme. Le sol est excessivement riche et parfaitement plat sur une distance de plusieurs milles. Les premiers travaux de défrichage ont été assez ardus d'abord, parce que les arbres poussent dru en si bonne terre, sans être bien gros cependant, puisque l'on fait disparaître toutes les souches avant de passer la charrue. Les premiers colons qui ont bien travaillé ont maintenant plusieurs acres en culture et ils ont eu une excellente récolte l'an dernier.

Mais ce qui est surtout admirable dans cette jeune paroisse qui a devant elle un bel avenir de progrès matériel, c'est la foi profonde et la piété vive de toute la population. Dimanche dernier, à l'occasion de la fête de saint Joseph, pratiquement tout le monde s'est approché des sacrements, plusieurs même s'étant rendus de fort loin, la veille. Et chaque premier vendredi du mois, il y a toujours une assistance considérable et de nombreuses communions.

La paroisse, depuis bientôt deux ans, est entrée très activement dans le mouvement de l'Association Catholique Franco-Canadienne; elle possède l'un des cercles les plus militants de toute la Saskatchewan.

A l'issue de la messe, le R. P. Auclair, comme directeur général de l'Association, fut invité à adresser la parole aux membres du cercle. Pas moins d'une quarantaine d'hommes s'étaient réunis à la salle d'école. Le président du cercle M. Pellerin, présenta le visiteur avec grâce et distinction, et après la conférence chacun prit part à la discussion des affaires du cercle avec une aisance de bon aloi qui témoigne de l'habitude des assemblées publiques.

Le directeur général, dans une causerie familière, signala les dangers qui nous menacent comme catholiques et français et la nécessité absolue de bien nous organiser en Saskatchewan pour faire face à l'orage qui s'annonce à l'horizon. Si nous avons dans tous les centres français, des cercles bien actifs de l'A. C. F. C., nous sortirons vainqueurs de la lutte et nous imposerons le respect de nos droits aux hordes fanatiques qui veulent nous les enlever. Mais ce qui est non moins nécessaire c'est que nous soyons bien renseignés sur la situation religieuse et nationale de notre pays et nous ne pourrons l'être que par de bons journaux, catholiques avant tout et indépendants des partis politiques.

Et, venant aussitôt à une conclusion pratique, le conférencier émit l'idée de la formation d'un comité de presse qui aurait pour but de faire de la publicité en faveur de la localité et de répandre de bons journaux et de bons livres dans toutes les familles.

L'idée fut accueillie avec empressement et enthousiasme par toute l'assemblée et l'on constitua aussitôt un solide comité de presse catholique qui promet de tailler de la besogne. Ce comité s'est donné pour but à atteindre de faire pénétrer de bons journaux dans toutes les familles; il y mettra tout le dévouement et le savoir faire qui ont fait le succès de toutes les entreprises du cercle à Albertville.

Ces entreprises, très sages et déjà fort nombreuses ont contribué énormement, tous se plaisent à le reconnaître, au progrès matériel de la localité depuis un an; elles ont en même temps cimenté l'union entre tous les citoyens et développé le sens catholique et social. Aussi tous sont-ils fiers d'être membres de l'Association et de faire partie du Cercle, qui possède de très dévoués officiers et notamment, en la personne de M. Francœur, un excellent secrétaire.

REGINA, Sask.

La St. Patrice.

Nos frères les Irlandais, tout naturellement n'ont pas voulu laisser passer la fête de St. Patrice sans donner au grand patron de leur mère-patrie une preuve de leur vénération.

Vendredi matin S. G. Mgr Mathieu a dit à la cathédrale la sainte messe à laquelle un grand nombre ont assisté. Le soir dans la salle paroissiale s'est donné un concert qui a été couronné d'un véritable succès. Au milieu de ce concert le Rév. Père Daly, C.S.S.R., curé de la cathédrale, à fait une très jolie conférence sur l'idéal que poursuit l'Irlandais. Cet idéal c'est l'amour du pays avec celui de la religion. Le Révérend Père est vraiment éloquent et il a reçu des applaudissements mérités.

A la fin de la soirée, Mgr Mathieu a offert au bon Père les sincères félicitations de l'auditoire. Il a dit que tous ceux qui étaient dans la salle avaient été heureux de venir se joindre à leurs frères les irlandais, dans la célébration de cette fête. Ceux-ci sont fiers de leur origine et de leur histoire; c'est un sentiment naturel et noble dont reconnaissent la légitimité et qu'admirent tous les hommes de bon sens. Ce sentiment ils l'ont, ils doivent l'avoir ceux à qui Dieu n'a par permis de naître irlandais. Mgr Mathieu doit être un de ceux là, il se dit fier d'appartenir à la race canadienne-française, à la race de ceux qui ont su un jour si bien pratiquer la charité à l'égard de leurs frères les irlandais.

C'était vers le milieu du siècle dernier et aux jours les plus sombres de l'histoire de l'Irlande. Chassés de leurs pays où la vie leur était devenue impossible, les enfants de la verte Erin arrivèrent en grand nombre au Canada. Ils étaient pauvres et la fièvre les dévorait. Ils furent reçus à bras ouverts par nos prêtres et nos religieuses. Plusieurs moururent et leurs orphelins furent adoptés par nos mères canadiennes-françaises dont les modestes abris étaient déjà remplis d'enfants. Plusieurs Irlandais de marque dans notre pays doivent se rappeler que c'est à ces grandes chrétiennes qu'ils doivent tout ce qu'ils ont et tout ce qu'ils sont.

Monseigneur Mathieu demande à tous les Irlandais de ne pas oublier cette page de leur histoire au pays; il les prie de se souvenir que la reconnaissance est faite du souvenir de ceux qui ont été bons pour vous et de la volonté d'être bons pour eux; ils ne doivent pas être de ceux qui oublient facilement les offenses mais qui ne savent pas pardonner les bienfaits. Il souhaite que cette charité dont nos ancêtres ont fait preuve envers les irlandais cimente l'union des races qui habitent notre cher Canada.

S. E. le lieutenant Gouverneur, M. le docteur Cowan, maire deRégina, et plus de cinq cents personnes assistaient à cette séance.

A l'archevêché.—Les Révérends P. Vachon et Boyer, O.M.I., et les abbés Maillard, Lemieux, Rahard, Schelbert, Thuot, Dufresne, Schaffer et Coupal étaient à l'archevêché cette semaine.

De passage.—M. Jos. Lacourcière, avocat à Laflèche, MM. Beaulne, de Willow Bunch et Beauregard, d'Assiniboia étaient de passage à Régina.

En voyage—M.l'abbé E. Grandbois, chapelain de l'hôpital, est actuellement dans sa famille, à la Rivière du Loup, P.Q.

Nos oeuvres nationales—M.l'abbé Z. Marois, de l'archevêché, se rendait à Qu'Appelle la semaine dernière, et y parlait de la question bilingue à la réunion du cercle local. Il y parla aussi de la nécessité pour tous les nôtres de faire partie de l'Association Franco-Canadienne et de celle de s'abonner à son organe officiel "Le Patriote". C'est lui, ce journal, qui doit nous donner la direction à suivre dans les luttes qui s'annonçent et cela de par les vœux de ceux qui assistaient à notre dernier Congrès—si bien exprimés alors par Monseigneur Mathieu lui-même.

—Les lecteurs du "Patriote" seront heureux d'apprendre le mariage prochain de M. A. T Breton, de Montmartre. M. Breton est un ancien membre du Comité Exécutif de l'Association et lors de son séjour à Régina, était un de nos plus populaires jeunes gens. Sa popularité l'a suivi à Montmartre dont les citoyens en ont fait le maire. Ses amis de Régina lui font leurs meilleurs vœux.

Le chœur de chant de la Cathédrale du St. Rosaire est à préparer pour Pâques la magnifique messe en trois parties de Charles Gounod. Au salut le "Resurrexit" de Lambillotte sera aussi chanté.

Les sermons du R. P. Daly, C.S.S.R., sur le "Problème Religieux" continuent d'attirer les foules. Dimanche dernier l'église était remplie, au point que les ministres protestants en deviennent alarmés. Chacun s'efforce de garder son troupeau sous sa tutelle. L'un d'eux, M. S. J. Farmer, avait pour texte dimanche soir: "Je crois en la Sainte Eglise Catholique". Ce texte, parait-il, fait partie des croyances religieuses des Baptistes. Le Rév. M. Farmer a le talent de choisir des textes frappants; l'automne dernier sur "Casey at the Bat" en a fourni la première preuve. M. Farmer invite tout spécialement les catholiques à assister à ses sermons. Evidemment M. Farmer est plus fort sur les règlements du Base-Ball que sur les préceptes de l'Eglise Catholique.

Mardi, le 21 mars a eu lieu une assemblée générale du Cercle Local de Régina. Nous donnerons la semaine prochaine un résumé des délibérations de cette assemblée.

Il faut se hâter

Les signatures recueillies pour la requête au sujet des écoles de l'Ontario devront être transmises au plus tôt à l'A. C. J. C., de Montréal, si on ne l'a déjà fait, autrement elles arriveront trop tard pour être présentées avant la fin de ce mois.

AVIS

PAROISSE ST. GEORGES WHITE STAR, SASK.

Grande assemblée immédiatement après la grande messe, dimanche le 2 avril, pour discuter des questions concernant l'église.

JOACHIM RUSSEL,
GEO. CARTIER.